



MUNICIPALITÉ

Ce que les Brazzavillois attendent de Dieudonné Bantsimba



Le réseau routier urbain, un des défis du nouveau maire

Élu maire de Brazzaville le 22 mai, Dieudonné Bantsimba hérite d'une ville qui fait face aux problèmes d'assainissement, d'érosion, d'occupation anarchique de terrains, d'absence de cimetières publics, de détérioration des voiries urbaines...

Son élection à la tête de la capitale constitue une lueur d'espoir pour les Brazzavillois en quête d'un premier citoyen de la ville capable de répondre, tant soit peu, à leurs préoccupations. « Je souhaite que le maire nous arrange les canalisations dans les marchés parce que quand il pleut, certains de nos marchés sont impraticables », indique Yvonne, une vendeuse dans un marché de Brazzaville.

Page 3

ELECTRICITÉ

Les consommateurs mécontents de la facturation de E2C



Des agents sur les installations électriques/DR zavoillois appellent les pouvoirs publics afin de trouver un arrangement qui satisfasse aussi bien la E2C et les consommateurs.

Page 16

Jugeant les explications des responsables de la société Energie électrique du Congo (E2C) peu convaincantes au sujet de la facturation du mois de mars, les Braz-

COVID-19

Chinois et Congolais échangent sur le diagnostic et le traitement

En mission de travail au Congo depuis le 23 mai, les épidémiologistes chinois ont échangé avec les experts congolais sur la détection du virus et les protocoles thérapeutiques de la Covid-19. A propos du traitement scientifique et ciblé de la maladie, Han Guang Yue a souligné que la Chine a fait une combinaison de la médecine moderne et la médecine traditionnelle chinoise. Il a indiqué par ailleurs que les protocoles de contrôle et de prévention ont été rectifiés au moins six fois avant de rappeler le déploiement coordonné des ressources médicales pour une prise en charge rationnelle et efficace.

Page 8



Les acteurs médicaux des deux parties en session de travail

ÉDITORIAL

Coordination

Page 2

ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le 34 34 pour la prise en charge

COUR SUPRÊME

Réouverture des juridictions sur fond de mesures contre la Covid-19

En lien avec le déconfinement progressif, la Cour suprême a annoncé la reprise du travail dans les juridictions du Congo sur fond des mesures barrières, notamment l'accès limité aux salles d'audience à dix personnes et la comparution à deux personnes à la fois. Selon le procureur général, Gilbert Mouyabi, signataire de la circulaire adressée aux chefs de juridictions, des équipes rotatives de travail seront constituées dans les tribunaux où l'espace ne permet pas de respecter la distanciation physique.

Page 5

ÉDITORIAL

Coordination

Ce qui ressort à l'évidence de la lutte contre la pandémie du coronavirus est le fait que seules des actions concertées entre les nations d'une même zone géographique permettent, d'une part, de lutter efficacement contre un tel fléau, d'autre part de relancer ensuite les économies durement frappées par le confinement et la fermeture des frontières. Croire, en effet, qu'un Etat, un gouvernement, des administrations nationales peuvent résoudre seuls les problèmes de toute nature que génère le Covid-19 relève de l'illusion, du rêve ; et, de ce fait, ne peut avoir que des effets négatifs que la population paiera au prix fort un jour ou l'autre.

D'où cette idée, qui à la vérité n'est pas nouvelle, selon laquelle l'intégration régionale s'impose plus que jamais comme un impératif catégorique dans le domaine de la protection de la santé, donc de la médecine et de la recherche scientifique, mais aussi dans celui des échanges commerciaux, de l'investissement et de la relance de la production. Autant de domaines, hélas !, qui ne figurent manifestement pas, pour l'instant du moins, dans la liste des priorités des Etats qui quadrillent le Bassin du Congo, c'est-à-dire l'Afrique centrale et la région des Grands Lacs.

En bonne logique si ce qui est écrit ici était perçu par les dirigeants de la quinzaine de pays concernés comme une arme décisive pour combattre le mal qui les menace un Sommet aurait été organisé ces derniers temps, directement ou par visioconférence, afin d'une part de coordonner les actions engagées pour combattre le coronavirus et d'autre part de protéger les populations contre le désastre économique qui se profile à l'horizon. Mais à ce jour rien de tel n'a été apparemment entrepris, ni même proposé.

Etant donné qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, les chefs d'Etat et de gouvernement de cette partie du continent africain devraient donc s'entendre pour se retrouver sans délai de façon réelle ou virtuelle et coordonner leurs actions dans tous les domaines qu'impacte la pandémie du Covid-19. Outre le fait qu'ils résoudre beaucoup plus facilement les problèmes auxquels leurs peuples se trouvent aujourd'hui confrontés, ils enverraient à la communauté mondiale un message fort qui aurait lui-même des effets très positifs pour chacun d'eux.

Les Dépêches de Brazzaville

ENTRETIEN ROUTIER

Les travaux d'urgence démarrent dans la Bouenza

Le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso, a procédé, le 23 mai à Mouyondzi, dans la Bouenza, au lancement officiel des travaux routiers dits d'urgence. Cette campagne s'étendra sur l'ensemble des départements du pays.

« Malgré la conjoncture économique particulièrement difficile que traverse le pays, le gouvernement s'attelle à donner progressivement satisfaction aux attentes des populations. Nous savons que la bonne route figure parmi les premiers besoins des populations. Elle est même une exigence pour les populations du département de la Bouenza, grenier agricole du Congo », a déclaré le directeur général de l'Entretien routier, Blaise Onanga, qui inscrit son discours dans la dynamique de « renforcer l'essor économique ».

possibilités dans différents secteurs à l'instar du secteur agricole, qui constitue la principale activité de la contrée d'où le slogan : Mouyondzi travaille et ravitaille dans la paix », a affirmé la maire de Mouyondzi, Anne Marie Kabala.

Ces travaux d'urgence viennent compléter les actions déjà en cours dans ce département à savoir : 20 projets routiers dans le cadre du Projet de développement de l'agriculture commerciale (Pdac) ; et 21 projets routiers dans le cadre du partenariat gouvernement-sociétés



Émile Ouosso lançant les travaux d'urgence à Mouyondzi

Le chantier routier dans ce département concerne, entre autres, la réhabilitation de certaines routes en terre fortement dégradées. Un premier lot de routes en terre a été pris en échantillon dans le grand Mouyondzi. Il s'agit de la route Mouyondzi-Kingoué-Ndou (59km), la route Mouyondzi-Louboto-Makaka (50km), et la route Mayalama-Bambembe-Carrefour Nsende-Yamba (20km).

Financés par l'Etat congolais, ces travaux seront exécutés par la société Taman Industries Limited pour une durée de six mois. Les routes retenues seront construites conformément aux normes forestières pour les terrassements et celles des travaux publics pour la construction des ouvrages de type dalots.

Ce projet, à terme, permettra d'offrir « à nos populations les meilleures conditions de vie et de multiples

forestières en activité au Congo.

« Dans cette dynamique, plusieurs projets aussi bien dans la Bouenza que dans d'autres départements sont en phase de finalisation du processus de leur attribution aux opérateurs, le cas de la route Madingou-Boko-songho-Hidi kitiri tounga-Frontière RDC en projet de réhabilitation, la reconstruction du pont effondré sur la Loudima sur le même axe », a fait savoir le directeur général de l'Équipement, avant d'annoncer la mise en service, très proche du pont sur la Louamba (axe Nkayi-Soneli).

Pour assurer une meilleure circulation, le gouvernement est, dit-il, en pourparlers « assez avancés » avec certains partenaires pour réhabiliter et renforcer la route bitumée Bouansa-Mouyondzi qui subit actuellement un trafic lourd et non pris en compte

lors de sa construction. De même, le gouvernement entend poursuivre l'aménagement et le bitumage de la route Mouyondzi-Moukoulou (25km).

Notons que le lancement des travaux de réhabilitation du premier lot des routes dans la Bouenza s'est déroulé en présence de la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo.

Aucun département n'est en reste

Avec pour objectif de garantir la circulation dans tout le pays, ce projet contenu dans trente-huit contrats approuvés récemment par le gouvernement s'exécutera de la Likouala au Kouilou. Signalons qu'aucun projet du genre n'a été initié sur l'ensemble du territoire national.

Au nombre des priorités : la construction des nouveaux ponts en lieu et place de ceux effondrés ; le rétablissement de la circulation par l'extraction, la réparation et la remise provisoirement en service des bacs noyés, en attendant la mise en exécution imminente, par la construction dans une première phase de six ponts neufs, du programme pluriannuel de réhabilitation des ponts, de construction des ponts neufs, de remplacement des bacs de traversée par des ponts neufs, en vue d'améliorer les conditions de circulation sur l'ensemble du réseau routier national et en toute saison.

Ces travaux porteront également sur la réhabilitation des tabliers des ponts semi-définitifs ou métalliques très défectueux ; le traitement des érosions qui, potentiellement, menacent de couper les routes tant bitumées qu'en terre ; le traitement des points noirs dits bourbiers qui entravent la bonne circulation à travers les routes notamment en terre ; la restauration du cantonnement villageois ou travaux à haute intensité de main d'œuvre sur l'ensemble du réseau routier tant bitumé qu'en terre pour l'entretien routier. Enfin, la réhabilitation de certaines routes en terre fortement dégradées.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gueusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gueusso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gueusso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BRAZZAVILLE

Le réseau routier urbain, un grand défi des autorités municipales

Elu le 22 mai à l'issue de la session extraordinaire électorale, le nouveau président du conseil départemental et municipal, maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a dévoilé sa vision de la gestion de la ville.

Structuré en dix axes principaux, le programme de développement local du nouveau maire de Brazzaville met un accent particulier sur les infrastructures de transport. En effet, Dieudonné Bantsimba s'engage, entre autres, à redonner aux habitants de Brazzaville des perspectives heureuses. « Notre souci majeur et le plus urgent sera de transformer les revendications légitimes des citoyens en projets urbains prioritaires. Notre ambition est de recréer des raccordements de tous les quartiers au moyen des voiries qui bénéficieront désormais d'un programme d'entretien exécuté à des cadences régulières », a-t-il annoncé.

Dévoilant le deuxième axe de sa feuille de route consacré aux infrastructures de transport, le nouveau locataire de l'hôtel de ville entend doter Brazzaville d'un plan de transport qui définira sa stratégie en matière d'organisation, des équipements et des infrastructures. « D'ores et déjà, la réhabilitation des voiries urbaines, la signalisation horizontale et verticale sur les artères à grande circulation sera un volet important de notre action. Les opérations de point-à-temps ou bouchage de nids de poule seront systématisées. La saison sèche qui pointe à l'horizon sera mise à profit », a-t-il dévoilé.



Désenclaver les quartiers périphériques

Il envisage également de relancer l'opération de reprofilage des rues en terre afin d'ouvrir plusieurs ruelles à la circulation. Pour mener à bien ces travaux de proximité, les conseillers municipaux et les administrateurs-maires d'arrondissement seront pleinement impliqués. Conscient du fait que les capacités de financement de la mairie sont limitées, le nouveau maire entend solliciter l'appui du gouvernement pour ouvrir progressivement d'autres liaisons inter quartiers. Selon lui, les opérations de pavage des voiries seront privilégiées, intensifiées et étendues. Ces opérations de pavage pourront être réalisées par la Société des pavés

du Congo en y intégrant les jeunes regroupés en associations pour les travaux à haute intensité de main d'œuvre.

Il a, par ailleurs, promis la duplication du projet de Développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DurQuap) mis en œuvre par la Banque mondiale dans d'autres quartiers de la ville. Une telle action permettra, a-t-il dit, de résoudre tant soit peu le problème de chômage des jeunes en milieu urbain.

« Nous mettrons, par ailleurs, un accent particulier sur le désenclavement des quartiers périphériques, en dépit du caractère parfois difficile de la topographie rencontrée dans ces zones. La route nationale N°2, dans son tronçon urbain à Maka-

Une érosion dans un quartier de Brazzaville-DR bandilou, sera placée parmi les priorités. Pour la réalisation de ce projet, la mairie sollicitera le concours de l'Etat », a-t-il prévenu, s'engageant à veiller à ce que les travaux de voiries menant à la mairie de Mfilou et à l'hôpital de base de cet arrondissement puissent reprendre et s'achever dans les délais raisonnables.

Ressusciter « Brazza la verte »

L'autre projet qui tient à cœur Dieudonné Bantsimba concerne l'aménagement de la route du cimetière public de Matari, dans le 7^e arrondissement de Brazzaville. Un site déjà aménagé mais qui risque de tomber dans les oubliettes à cause de son enclavement.

La mairie de Brazzaville s'est

engagée à trouver, à moyen terme, des solutions aux collines de terre posant ainsi de sérieux problèmes d'assainissement à la ville par le phénomène d'érosions et d'ensablement. « A ce propos, il nous faut ressusciter « Brazza la verte » par la reconstruction progressive du manteau de verdure de notre ville en investissant les espaces publics, en menant des opérations de plantation en zones d'érosion. Pour tous les travaux neufs de la ville, nous prenons l'engagement de veiller à une application stricte des procédures de passage des marchés édictés par les codes en vigueur dans notre pays », a-t-il laissé entendre.

Le ministre délégué à la Décentralisation, Charles Nganfouomo, qui a ceint l'écharpe tricolore et remis la clé de la ville ainsi que le maillot, symbole de commandement, au nouveau promu, lui a rappelé le cadre général. « Je me suis retrouvé parce que les engagements qu'il a pris se situent dans la droite ligne des instructions du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. Il faut que les conseillers sachent que la décentralisation est régie par des lois et règlements. Dès lors que vous faisiez fi de ces lois et règlements, tout de suite vous entrez dans le collimateur du ministre de l'Intérieur qui va vous sanctionner », a-t-il mis en garde.

Parfait Wilfried Douniama

Qu'attendent les Brazzavillois du nouveau maire ?

Elu maire de Brazzaville le 22 mai, Dieudonné Bantsimba hérite d'une ville qui fait face aux problèmes d'assainissement, dégradation des voiries urbaines, absence de cimetières publics, érosions... Notre reporter a abordé des citoyens qui ont exprimé ce qu'ils attendent du nouveau locataire de l'hôtel de ville.

« Nous sommes actuellement pré-occupés par les routes. Nous avons beaucoup de pannes voitures dues au mauvais état de la route mais, on ne peut rien dire. Nous les gérons nous-mêmes. Nous payons la taxe de roulage mais le problème de la route demeure très compliqué. On souhaite au nouveau maire de nous arranger les routes. Cela nous arrangerait et nous aurions moins de problèmes », a déclaré Thierry, chauffeur de taxi.

« Sur les normes de la route, nous avons beaucoup de contradictions avec les agents de la police routière. De nombreux panneaux de circulation ont disparu et nous

voulons que le nouveau maire nous les rétablisse pour ne plus donner l'occasion aux agents de la police routière de nous prendre au dépourvu. Ces derniers aiment se cacher pour nous tendre des pièges », a-t-il ajouté.

Pour Yvonne vendeuse dans un marché de la place : « Que le maire arrange les canalisations d'eau pour que les eaux de pluie ne stagnent pas dans la ville. Vous savez bien que quand il pleut les marchés sont inondés, les conduits d'eau sont tous bouchés. Le nouveau maire doit aussi voir le problème des demi-terrains avec les transporteurs en commun. Qu'il installe aussi les

pavés dans les marchés ».

Un agent de la société Averda pense que le nouveau maire va renforcer les liens entre la municipalité de Brazzaville et cette entreprise en charge du ramassage d'ordures ménagères et d'entretien des voiries urbaines.

Le nouveau maire doit prendre à bras-le-corps la question des érosions qui détruisent la ville tout comme celle de l'aménagement régulier du réseau routier urbain. Il devrait échanger avec les syndicats en vue de trouver les solutions aux problèmes sociaux des agents municipaux. Apaiser le climat social en payant les salaires et verser les

cotisations à la Caisse nationale de sécurité sociale, mettre surtout de l'ordre dans les marchés, a estimé Clément Mierassa, acteur politique. Dieudonné Bantsimba est également appelé à aménager les voies menant vers les quartiers périphériques de la capitale où vivent de nombreux citoyens qui peinent à gagner le centre-ville à cause soit du manque de routes, soit de la dégradation des voies d'accès. L'on peut citer pêle-mêle, les routes situées entre les ronds-points Mazala et Mouhomi, le poste de gendarmerie et l'académie militaire (avenue de Raged), le terminus de Mikalou et le quartier Jacques-Opangault.

Jean Jacques Koumba

COVID-19

La FFPM sensibilise au respect des mesures barrières

La Fédération des femmes pour la paix mondiale (FFPM) a entamé, le 24 mai, au marché «Dix Francs» à Moundali, une campagne de proximité pour informer les vendeurs au respect des gestes barrières.

Pour sa première sortie, la FFPM a ciblé le marché «Dix Francs», un marché domanial situé non loin du croisement de l'avenue Boueta-Mbongo avec la rue Itoumbi. Elle a exhorté les vendeurs sur la dangerosité du coronavirus, une maladie transmissible qui tue en masse à travers la planète. Ainsi, pour combattre cette pandémie, l'ONG a invité la population à appliqué les mesures barrières édictées par le gouvernement. « Nous sommes venus vous rappeler que le coronavirus n'est pas une fiction comme d'aucuns le pensent, la maladie existe et tue à grande échelle à travers le monde. Ain-

si, pour éviter cette maladie, vous devez appliquer les gestes barrières, à savoir porter le masque en tous lieux, se laver régulièrement les mains au savon, éternuer dans le coude, éviter de s'embrasser avec les autres », a conseillé la présidente adjointe de la FFPM, Petronie Bayissa, aux vendeurs.

Pour leur permettre de se protéger contre la pandémie, l'ONG a distribué à plus de deux cent cinquante vendeurs et vendeuses de ce marché des masques de protection de fabrication locale. Une manière pour cette organisation mondiale de contribuer à la riposte au covonavirus. « De-

puis que le coronavirus s'est déclaré au Congo, la FFPM est la seule organisation qui nous a offert des masques de protection. Etant les plus exposés, ces masques nous permettent désormais de nous protéger, de protéger nos clients ainsi que nos familles du coronavirus », s'est réjoui le secrétaire du marché «Dix Francs». La FFPM a été fondée en 1992 à Séoul, en Corée du Sud, par une dame nommée Hak Ja Han Moon. Elle réunit les femmes de toutes les traditions ethniques, religieuses et culturelles désireuses de contribuer à la paix mondiale dans un esprit d'amour.

Firmin Oyé

COVID-19

Le dispositif de lavage des mains "Electro-Clean" disponible

Mis au point par une équipe de chercheurs de l'Institut international polytechnique et de commerce (2i), le dispositif semi-automatique a été apprécié par le ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique. La distribution et la commercialisation de cet équipement s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus(Covid-19).

Le dispositif de lavage des mains semi-automatique sans robinet fonctionne à l'aide des capteurs électromécaniques. Il peut être placé non seulement dans l'enceinte d'un établissement, mais aussi à d'autres endroits cibles susceptibles d'être considérés comme milieux à risque de propagation de la Covid-19, tels que les administrations publiques, les ministères, les entreprises, les supermarchés...

À en croire le concepteur, Christ Obiey, ce dispositif permet de minimiser les risques de contamination après utilisation. « L'université a pour rôle de répondre aux besoins de la population. Si nous n'arrivons pas à concrétiser tout ce que nous faisons en classe comme théorie, ce n'est plus de la technologie. C'est pourquoi nous avons réfléchi pour mettre en place un dispositif contenant un réservoir de cinquante litres dans lequel nous pouvons mettre le gel hydro alcoolique... », a expliqué l'ingénieur en génie énergétique.

Le prototype présenté pourrait être adapté dans tous les milieux, a ajouté le chef de département polytechnique, Christ Obiey, car il est possible de fabriquer un Electro-Clean avec un système de remplissage et d'évacuation automatique. Depuis sa présentation, le 9 mai, Electro-Clean a connu un franc succès auprès du public brazzavillois. « Nous pouvons aussi installer avec un système de capteurs photo-électrique. Déjà, la Société des transports publics urbains a passé des commandes, des établissements privés d'enseignement supérieur, ainsi que certaines structures de la place. Mais pour ceux qui désirent nous rencontrer, nous sommes joignables sur 064661048/053828084/069133277 », a dit Christ Obiey. Présentant le dispositif de lavage des mains, l'un des responsables de l'établissement d'enseignement supérieur, Dr



Le prototype d'Electro-Clean/Adiac

Sandra Djimi, insistait sur l'engagement des chercheurs en faveur de la lutte contre cette pandémie du coronavirus. Le gouvernement ne cesse, a-t-elle déclaré, de prendre des mesures salvatrices certes, mais nécessitant beaucoup de sacrifices, pour limiter les dégâts que pourraient causer la Covid-19 au Congo. Il a annoncé la conception en cours d'un autre type de dispositif de lavement des mains, notamment la fabrication du gel et des solutions hydro-alcooliques dans leur laboratoire à Pointe-Noire.

Le directeur général de l'innovation technologique, Aimé Bertrand Madiélé-Mabika, s'est, quant à lui, félicité de l'initiative de cet institut qui vient d'apporter sa pierre à l'édifice de la lutte contre la Covid-19. « Les Congolais attendent beaucoup de l'innovation technologique et ce ne sera qu'un plaisir de constater qu'il y a des jeunes talentueux qui excellent dans ce domaine. Nous sommes en temps de crise sanitaire et nous voulons des solutions pour éradiquer ou lutter contre la propagation de la Covid-19. Vous venez de démontrer ce que nous attendions de vous », s'est réjoui le directeur général.

Fiacre Kombo

« Les Congolais attendent beaucoup de l'innovation technologique et ce ne sera qu'un plaisir de constater qu'il y a des jeunes talentueux qui excellent dans ce domaine. Nous sommes en temps de crise sanitaire et nous voulons des solutions pour éradiquer ou lutter contre la propagation de la Covid-19. Vous venez de démontrer ce que nous attendions de vous »

TRIBUNE

La ville de demain

Dans la longue histoire de l'humanité, il est démontré que les pandémies ont toujours laissé des impacts visibles entraînant souvent des modifications importantes dans notre manière d'organiser la vie. Cela est tout particulièrement vrai pour ce qui concerne l'urbanisme. Confinement, distanciation sociale, port de masque obligatoire, surveillance, réseau d'entraide, télétravail ou encore l'école à domicile, sont autant d'éléments qui ont durablement impacté notre vie pendant le temps du confinement observé par tous les États ayant adopté cette mesure pour stopper la propagation de la pandémie du Covid-19.

Alors que la population humaine a plutôt tendance à s'urbaniser et à se regrouper dans les grands ensembles industriels et commerciaux et que l'OMS recommande 1,5m la distance sécuritaire d'un point de vue sanitaire entre deux individus conduisant à l'observation des mesures de distanciation sévères, comment concilier densification et nécessaire séparation des habitants, comment construire des villes plus viables et plus sûres sanitaire ?

La réponse à cela pose fondamentalement la question de l'urbanisation après Covid-19 et au-delà la question existentielle de demain.

Répondre à cette question, c'est trouver des alternatives crédibles et efficaces aux nombreux défis que le monde d'après Covid-19 doit affronter et ils sont nombreux. Cela concerne aussi bien le mode de transport, la généralisation du télétravail, l'école à domicile, le manque d'espace, de balcons, de trottoirs, que des centres commerciaux et des parcs d'attraction ou de loisirs. Les villes de demain ne seront plus construites sur le modèle actuel. Les spécialistes de questions urbaines, commencent déjà à réfléchir sur le modèle de villes à bâtir après le Covid-19.

En effet, la crise du Covid-19 a créé des accommodements nouveaux qui ne disparaîtront pas sans laisser des empreintes. Ce qui permet de poser la question à quoi va ressembler notre vie demain ?

À la faveur de l'élection du nouveau maire de la ville capitale de notre pays, cette question de la construction de la ville de demain sera le principal problème auquel il fera face. Car en plus de ce que nos villes ne sont pas construites selon des normes urbaines claires et rigoureuses, il se pose désormais un autre problème celui de la prise en compte des exigences sanitaires apparues avec le Covid-19.

Le transport qui devrait être l'un des facteurs déterminants pour une mobilité sans risque ne peut s'organiser dans cette optique que si des aménagements importants sont opérés dans la structuration, l'assainissement et l'aménagement de nos rues et avenues. En les rendant plus larges avec des trottoirs convenables permettant aux piétons, aux cyclistes et personnes vulnérables de jouir en toute quiétude de cet espace public commun.

Or, actuellement, il est presque impossible de circuler librement dans les rues et avenues de nos villes. Il est quasiment impossible de conduire dans la plupart de nos quartiers urbains. Les rues ne sont pas bitumées, les trottoirs inexistantes ou mal construits avec des conduites d'eaux ouvertes et mal connectées aux bassins versants qui devraient leur permettre d'évacuer les eaux usées. Chaque pluie est un véritable cauchemar pour les citadins.

Les habitations sont construites sur des terrains non viabilisées. Le résultat de ce désordre est connu de tous. Lorsque le couvert végétatif est déblayé, la nature reprend le contrôle de la situation par des érosions, des glissements de terrains et des éboulements. Ceci est valable pour Brazzaville et Pointe-Noire comme pour les autres villes départementales.

Le Covid-19, comme jadis, les autres grandes pandémies de l'histoire, laissera des impacts et les spécialistes des questions urbaines ainsi que les autorités municipales devraient tenir compte des alertes données par cette pandémie en ce qui concerne les exigences sanitaires, pour redessiner les villes de demain.

À la faveur de l'élection du nouveau maire de la ville capitale du pays, on peut légitimement considérer que cette question figurera en bonne place parmi les urgences de sa mandature.

Dans le passé, plusieurs pandémies ont constitué autant de facteurs déclencheurs pour refonder le modèle d'organisation sociale et humaine. La peste d'Athènes en 430 avant Jésus-Christ avait profondément changé l'identité de cette ville. La Mort noire a bouleversé l'équilibre des classes en Europe, sans oublier la fièvre à virus Ebola en Afrique subsaharienne qui a mis en évidence les risques de la mondialisation à cause de l'hyper connectivité des communautés humaines.

De toute évidence, il se posera en premier une question sous forme de dilemme. En effet, la distanciation sociale et le confinement ont été parmi les premières décisions prises à travers le monde pour limiter la propagation de la pandémie de Covid-19. Mais, on sait aussi que la densification est indispensable pour permettre de construire des villes avec une empreinte écologique réduite.

La contradiction apparente entre densification et désagrégation spatiale laisse apparaître le conflit entre les exigences de santé publique et la préservation du climat. Dans certains pays industrialisés, des classes aisées n'hésitent pas à quitter les grandes métropoles, pour s'installer en provinces ou en campagnes pour profiter du calme de la vie. Mais aussi en exploitant les facilités offertes par la technologie qui à la fois réduisent les distances et facilitent le travail à distance qui tend à se généraliser.

Autre changement introduit par cette crise, c'est l'apparition de villes intelligentes qui se sont montrées plus sûres. Grâce à l'usage du numérique, les autorités de ces villes comme à Seoul ont mis en place un dispositif de traçage pour suivre les contaminés et prévenir l'apparition des nouveaux foyers. Par contre, cette méthode reste encore controversée, car plusieurs personnes craignent la banalisation de la surveillance des citoyens et la violation de leur intimité. On craint aussi que cela confère à l'État un pouvoir plus étendu de surveillance des citoyens et sachant que d'ordinaire les dispositions qui sont prises dans le cadre des situations d'urgence s'installent dans la durée. Les couvre-feux sont quelques fois plus faciles à mettre en place qu'à lever.

Autre facteur qui ne manquera pas de nuire à la cohésion urbaine c'est la stigmatisation. Par le passé des communautés minoritaires sont taxées par une majorité comme ayant apporté le malheur. Le discours du président américain qualifiant ce virus de « virus chinois » procède de cette logique.

Si, comme on peut le constater, les pandémies peuvent créer de nouvelles exigences d'organisation sociales et urbaines, on se pose la question de savoir si ces tendances peuvent se traduire par des acquis durables.

Emmanuel Mbengue

DÉCONFINEMENT PROGRESSIF

L'accès aux salles d'audience limité à dix personnes

Parmi les mesures barrières à la covid-19 prises par le bureau de la Cour suprême, élargi aux chefs de juridictions de la Cour d'appel et du Tribunal de grande instance, dans le cadre de la reprise effective du service dans les juridictions, figure la limitation du nombre de personnes dans les salles d'audience.

Lavage des mains, port obligatoire de masque, distanciation physique : toutes ces mesures barrières édictées par le gouvernement seront strictement observées dans l'ensemble des juridictions du pays, souligne une lettre circulaire de la Cour suprême, du 22 mai 2020, signée par le procureur général, Gilbert Mouyabi. Les dispositifs de lavage de mains seront placés à l'entrée du Palais de justice et des salles d'audience. La désinfection régulière des lieux et du matériel de travail est également prévue. « Les équipes rotatives de travail seront constituées lorsque l'espace ne permet pas de respecter la distanciation sociale », souligne le document.

Par ailleurs, l'accès dans les salles d'audience est limité à dix personnes à l'appel de leurs dossiers à l'exception des avocats, des magistrats et des greffiers audiençiers. Aussi, la comparution est limitée à deux personnes à la fois, à l'exception des avocats devant les juges d'instruction, le juge des enfants, le juge des référés, les juges de conciliation et les magistrats du parquet. « Le recours à la mesure de placement en détention préventive ne sera qu'en cas d'extrême nécessité », précise la lettre circulaire.

Rominique Makaya

Du matériel de prévention de la pandémie pour les maisons d'arrêt

Quatre camions pleins de vivres et du matériel de prévention du coronavirus (Covid-19) ont quitté Brazzaville, le 22 mai, en direction de l'hinterland, pour être livrés dans les établissements carcéraux disséminés à travers le pays.



Une vue du convoi de kits covid-19 prenant le départ au ministère de la justice. Photo Adiac. Deux convois ont pris simultanément le départ, le vendredi, devant le directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel Jean Blaise Komo. L'un est allé dans la partie septentrionale, et l'autre vers la partie méridionale. Ils étaient chargés du matériel de lutte contre la Covid-19, notamment des masques de protection, des seaux, des gels hydro alcooliques et autre matériel d'hygiène.

Ces kits seront livrés, en ce qui concerne la zone nord, entre autres, dans les maisons d'arrêt d'Ewo, Ouesso, Owando, Impfondo et Djambala. Dans la partie sud, par contre, ils sont destinés aux maisons d'arrêt de Madingou, Dolisie, Mossendjo, Sibiti et à tous les établissements carcéraux de cette partie du pays.

Ils servent à accroître la riposte contre la Covid-19 afin d'éviter sa propagation au sein des prisons.

Hormis le matériel de lutte contre la Covid-19, il est prévu aussi pour ces maisons de détresse, des vivres et du matériel de première nécessité, entre autres du riz, des spaghettis, des bidons d'huile et bien d'autres. L'objectif est de permettre aux prisonniers de ne pas manquer à manger pendant la période de crise sanitaire.

S'adressant aux chefs de mission, le directeur général de l'administration pénitentiaire a insisté que tous ces kits arrivent à destination.

« Vous avez été choisis pour exécuter la mission d'apporter aux détenus des maisons d'arrêt des kits de protection contre la propagation du coronavirus. Je ne voudrais pas entendre un seul instant que les antivaleurs ont caractérisé votre mission. Je ne ferai jamais quartier à tout auteur, co-auteur ou complice de la dissipation même d'une brindille de spaghettis. Tout ce qui a été donné, doit arriver aux détenus », a instruit le colonel Jean-Blaise Komo ses collaborateurs, d'un ton ferme.

Firmin Oyé

PORT OBLIGATOIRE DE MASQUE

Gaétan-Victor Oborabassi explicite la notion de « lieu public »

Dans le but d'apporter sa contribution dans la lutte contre le coronavirus, le colonel et commissaire de police à la retraite Gaétan-Victor Oborabassi a publié une réflexion dans laquelle il détaille les contours du concept de « lieu public ». Une manière de permettre à ses concitoyens de comprendre les différents endroits où le port de masque reste obligatoire.

Pour lutter efficacement contre la pandémie de coronavirus, le gouvernement a mis en place, le 30 avril, plusieurs stratégies aux fins de mettre hors d'état de nuire la Covid-19. Parmi celles-ci figure le port obligatoire de masque ou bavette par toute personne se présentant dans un lieu public ouvert ou fermé.

Appréciant la réactivité avec laquelle le gouvernement a instauré les différentes mesures barrières contre la Covid-19, le colonel et commissaire de po-

lice à la retraite, Gaétan-Victor Oborabassi, estime qu'il est nécessaire d'éclaircir la lanterne de certains Congolais, qui selon lui, ne comprennent pas la définition d'un lieu public et sont souvent confus lorsqu'il s'agit de sortir hors de leur domicile.

A en croire Gaétan-Victor Oborabassi, dans le cas actuel de crise sanitaire la prévention s'inscrit dans le cadre du principe de précaution qui se situe au cœur de toute gouvernance. Il est ainsi important de circonscrire territo-

rialement les limites de l'action préventive (phase anticipative de la riposte) à laquelle l'ensemble de la population est interpellé. « Le lieu public peut être mixte simultanément comme les locaux comprenant en même temps une partie de restaurant motel, ou mixte alternatif à l'image d'un débit de boisson, un restaurant de fortune. L'espace de montée dans un immeuble est un lieu semi-public », a-t-il expliqué.

Il pense également que les espaces recevant le public aux heures de service ou non (bureaux, morgues, cimetières, banques, espaces de distribution, marchés domaniaux ...) sont considérés comme les lieux publics, y compris les voies de communication.

Rude Ngoma

« Le lieu public peut être mixte simultanément comme les locaux comprenant en même temps une partie de restaurant motel, ou mixte alternatif à l'image d'un débit de boisson, un restaurant de fortune. L'espace de montée dans un immeuble est un lieu semi-public »,

COVID-19

StarTimes offre dix mille masques à la Fondation Congo Assistance

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, l'entreprise StarTimes a offert, le 23 mai, un don de dix mille masques de protection à la Fondation Congo Assistance que dirige l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Gusso.



Rosalie Biangana recevant le don crédit photo adiac

Par ce geste, le groupe de médias d'origine chinoise, comme d'autres entreprises de la place, veut contribuer à la protection de la population congolaise pendant cette période sensible.

« Un proverbe africain dit qu'un seul doigt ne peut pas laver la figure. Et puisque la lutte contre le coronavirus est devenu une affaire de tout le monde, notre entreprise StarTimes, en collaboration avec l'ambassade de Chine, nous sommes venus répondre à l'élan de solidarité lancé par le chef de l'Etat congolais pour lutter contre la pandémie de coronavirus. Nous avons offert dix mille masques de protection à la FCA, qui à son tour les distribuera à la population », a expliqué Celia Zhang, directrice générale adjointe de Startimes.

StarTimes est un groupe international de médias d'origine chinoise. En Afrique, pour accompagner les mesures de confinement mises en place par les gouvernements, rappelons que l'entreprise a décidé de rendre accessibles cent chaînes de télévision sur sa plateforme de streaming StarTimes ON.

L'entreprise a choisi la Fondation Congo Assistance qui, à son tour, les distribuera à la population congolaise pour l'aider à se protéger de manière sûre contre la propagation du Covid-19.

« La FCA n'est pas insensible à cet élan de solidarité, car c'est dans le malheur qu'on connaît les vrais amis. Ce malheur qui nous frappe est international. Ces derniers temps, nous avons bénéficié de la solidarité des pays amis qui nous

apporte des dons. Aujourd'hui, ce sont les masques que la société Star Times qui est venue concrétiser sa promesse faite il y a quelques jours », a déclaré la secrétaire générale adjointe de la FCA, Rosalie Biangana.

« Nous réceptionnons avec joie ce don de masques et nous remercions cette entreprise pour ce geste qui nous va droit au cœur, puisqu'en ce moment tout le monde a besoin des masques, car nous ignorons le temps que durera cette maladie », a-t-elle ajouté. Depuis le début de la pandémie de Covid-19 au Congo, la Fondation Congo Assistance est soutenue par plusieurs entreprises et autres individualités qui ont apporté leur soutien, tant matériel que financier.

Yvette Reine Nzaba

COVID-19

Le programme de désinfection des écoles désormais effectif

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a procédé, le 23 mai, à la remise du matériel de désinfection et des cubitainers d'eau aux écoles de Brazzaville.

Dans le but de permettre aux élèves de prendre conscience du respect des mesures barrières contre le coronavirus lors de la reprise des cours, le 2 juin, Anatole Collinet Makosso a lancé officiellement le programme de désinfection des écoles et d'approvisionnements de celles-ci en eau chloriquée. En outre, il a usé de la pédagogie par objectif et de la pédagogie par la preuve. Une méthode qui a permis au ministre de servir d'exemple dans la mise en œuvre des stratégies de lutte contre la pandémie de coronavirus en milieu scolaire.

Il a, en effet, enfilé les vêtements des agents de service et désinfecté une salle de classe à l'école Antonio Agostinho Neto où ce programme a été lancé. « Les parents et les enfants peuvent réaliser le sérieux que le gouvernement met dans la mise en œuvre de tout ce dispositif sanitaire. En le faisant par le ministre, il n'y a pas meilleur exemple pour que les élèves prennent conscience », a expliqué le ministre.

Partout au Congo, la désinfection des écoles se fera au moins deux fois par semaine. Certains agents de la direction départementale travailleront avec les cadres des services d'hygiène et ceux du ministère de la Santé afin de bénéficier d'une formation



Anatole Collinet Makosso remet du matériel de désinfection au directeur départemental/Adiac

sur l'utilisation dudit matériel et la composition de la solution de désinfection.

Selon le ministre, il n'y a aucun risque de contamination en milieu scolaire puisque toutes les conditions sont en train d'être réunies pour que les mesures barrières soient respectées. Les chefs d'établissements sont ainsi appelés à veiller à l'application stricte de ces mesures. « Nous comptons sur vous afin de mettre en place toutes les conditions optimales de façon à mettre les enfants à l'abri d'une éventuelle contamination, surtout il faut rassurer les parents d'élèves qui ont accepté de renvoyer leurs enfants à l'école dans cette période

d'angoisse », a ajouté Anatole Collinet Makosso.

Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la protection des élèves aux effets du coronavirus atteste le dynamisme du gouvernement dans la lutte contre cette pandémie. Pour pallier les difficultés d'approvisionnement en eau dans certaines écoles, les services de sécurité civile viendront aux secours de la Congolaise des eaux en livrant des cuves d'eau chaque semaine. Il sied de rappeler que les différents produits ont été réceptionnés par la direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation de Brazzaville.

Rude Ngoma

La JCI Djiri responsable désinfecte l'asile psychiatrique de Brazzaville

La Jeune chambre internationale (JCI) Djiri responsable, que préside Maxence Ondongo, a amorcé le 23 mai à Brazzaville, la mise en œuvre du projet « Je sauve des vies » en désinfectant le service psychiatrique du Centre hospitalier universitaire (CHU) dans le cadre de la lutte contre la covid-19.

La JCI Djiri responsable a désinfecté les salles de malades, aires fleuristes, salles d'attentes, toilettes et autres espaces de l'asile psychiatrique de Brazzaville pour lutter contre le coronavirus.

« Nous avons souhaité commencer ici parce que ces personnes malades ne sont pas susceptibles de respecter les mesures barrières de lutte contre la covid-19 en raison de leurs conditions. Nous, qui avons toutes les facultés en place, avons le devoir de les aider. Donc, il faut assainir ce milieu car ces malades risquent d'être aussi des agents de transmission au cas où ils sont infectés », a indiqué le président de la JCI Djiri Responsable.

D'un côté l'initiative consiste à mettre en œuvre le projet « Je sauve des vies » et de l'autre l'organisation associative joue sa participation en apportant son soutien moral et matériel aux patients souffrant des affections mentales. Un don de kits sanitaires au service de la psychiatrie du Centre hospitalier universitaire (CHU) pour lutter contre le Coronavirus. Des kits médicalisés composés essentiellement de gants pour le personnel soignant, de bavettes et d'un stock de gel hydro-alcoolique pour les malades et les gardes malades.

A travers le projet « Je sauve des vies », la JCI internationale va désinfecter les administrations publiques, centres de santé, écoles publiques et les endroits stratégiques de la ville au bénéfice des communautés Brazzavilloises.

Face à ce généreux geste altruiste, le principal bénéficiaire n'est pas resté indifférent. Ainsi donc, le directeur général adjoint du CHU, Ulrich Judicaël Biez, a indiqué : « Merci à la JCI Djiri responsable pour votre solidarité. Merci pour votre réponse à l'appel à la solidarité lancé par le président de la République. C'est dans l'union que se trouve la force. Nous espérons encore recevoir d'autres bienfaiteurs ».

Notons que la Jeune chambre internationale (JCI) est une fédération mondiale de 200 000 jeunes citoyens actifs, âgés de 18 à 40 ans, répartis en près de 5 000 communautés dans plus de 112 pays à travers le monde. La JCI est présente notamment au sein de l'ONU, de l'UNESCO, de l'UNICEF et de la Chambre de commerce internationale.

Fortuné Ibara

ENCOMIASTIQUE

de Grégoire LEFOUBA à son frère et ami, Marc MAPINGOU MITOUMBI
Décédé en France le 5 Mai 2020
Palais des Congrès, Samedi 16 Mai 2020

« Ne méprise pas la mort, mais sois content d'elle, puisqu'elle est une chose que veut la nature... Il est d'un homme réfléchi de ne pas s'emporter violemment contre la mort ni de la dédaigner, mais de l'attendre comme un événement »

Marc-Aurèle ; Pensées, IX, 3

Marc,

J'exprime dans l'absolu toute la force de ma gratitude envers tous ceux qui m'ont demandé de faire cet encomiastique sous la forme contractée d'un Témoignage rempli de Souvenirs pour exprimer la profondeur et la qualité de notre philia.

Chers parents éplorés, frères et amis, Avec Marc, la décision était prise que celui qui resterait, prendrait la parole en ces circonstances pour dire son émotion symbolique sur la présence de l'autre sur cette belle terre des hommes.

L'ordre d'arrivée sur terre n'impliquant pas rationnellement l'ordre de départ sous terre, je suis écartelé entre l'absurde et le mystère, le tout dans une harmonie des paradoxes.

Souviens Toi Marc, qu'au moment de ta naissance tout le monde était dans la joie et Toi dans les pleurs. Vis de manière qu'au moment de ta mort, tout le monde soit dans les pleurs et Toi dans la joie.

Marc, quel témoignage faire et quoi retenir de ton flegme british?

En plus de trente ans de commerce affectif et intellectuel sur fonds d'échanges, d'un monde à refaire, il nous a été donné d'observer, quel était le visage hideux de l'homme fait de jalousie, de haine gratuite et d'envie ; toutes trois bassesses de l'âme dont parlait Jean Daniel, le philosophe. L'élection présidentielle de 1992 était ton dévoilement comme un enfant de la modernité en communication politique, le conquérant des formules de choc.

Le défi d'un Continent, L'espoir d'une génération !

Tout au long de cette campagne présidentielle, tu as modelé par ton élégance des manières et ta politesse d'esprit tes adversaires et nous étions sur l'extrême urgence de civiliser le débat politique et de considérer l'autre comme soi-même (Paul Ricœur) d'où l'ordonnance publique assortie d'une puissance imaginative hors du commun.

Ya Ba Colère Vé !

Fort de ton caractère empathique et des abysses de ta philosophie de vie chargée de tolérance, je t'accompagnais à la suite de ta respectueuse demande auprès du Président Denis Sassou Nguesso, pour lui dire, à ton initiative, un mot de bienveillance citoyenne à l'issue de la proclamation des résultats du scrutin présidentiel de 1992, immédiatement, pour lui témoigner ta reconnaissance, le tout parfumé par la présence de ton ami et frère Martin Kimpo, à tes côtés.

C'est te dire que ce geste de grandeur et d'humilité, t'a valu : le respect et la considération du Président Denis Sassou Nguesso.

Avec Toi, j'ai connu des joies et des moments de tristesse.

Défendre l'humain de toute prétention, montrer que son sens est irréductible à la logique des systèmes complexes était ton refuge chez Emmanuel Levinas sans oublier ton clin d'œil souvent mélancolique à Marc-Aurèle, ton auteur préféré.

Devant tes incertitudes, ta démission du cabinet du Président Lissouba était un motif de tristesse pour tous les deux.

Je fus triste pour Toi et pour tout ce que tu avais accompli et aussi pour le Professeur Pascal Lissouba qui exprimait une immense affection pour Toi. Heureux, tu ne cessais de répéter à tes proches, l'issue que j'avais trouvée au règlement de cette conciliation-explication

Marc tu es un homme libre, tu resteras un

homme libre et fier. « Tu es mort comme tu as vécu... » (Clemenceau) dans l'amour de l'autre. Dans un pays clivé comme l'était le Congo d'après la Conférence Nationale Souveraine ; manifester et revendiquer le droit de voir qui l'on veut, peu importent les camps politiques, n'était pas le plus facile à faire. Sans te cacher sous les pénombres, tu l'as toujours fait clairement à Brazzaville comme en France.

Tu étais un cadet bienveillant et protecteur.

Les faits sont nombreux et chaque acte en ma faveur était précédé de la mélodie de la chanson de notre code Ontsiayi Eh tata otsiayi o mi boma mè !

Nous étions fiers d'avoir joué tous les deux, deux fois le même rôle de porteur de parole en politique dans notre vie publique dans les circonstances bien différentes.

Marc, une partie de mon histoire personnelle s'en va dans ta valise bien fermée. Tes allégories ne pourront plus renseigner... sur ce que Toi et moi avions vécu au cours de ces dernières trente années.

Je vais devoir seul supporter la puissance et le poids du silence de notre histoire commune souvent falsifiée et muselée, comme l'écume qui suit son parcours pour se dissoudre dans l'océan.

Itoumbi mè toli, avec ton départ, tu m'enlèves ma fierté, qui m'appellera ngouàhla avec panache et fine moquerie ?

Edith Patricia, ta belle-sœur à Bordeaux me fait comprendre en songe que ton long voyage sans retour nous convoque une évidence « que nous sommes finalement bien peu de choses et qu'il faut profiter de chaque seconde, de chaque minute ici sur terre pour dire ta joie d'aimer la famille et tes proches »

... Tu pars avant nous, bien trop tôt, bien trop vite.

Tu comprenais mieux que quiconque la pensée de Marc Aurèle de Carthage sur la valeur de la

vie, car selon lui « les choses humaines ne sont que fumée et néant » (Marc Aurèle, Pensées pour moi-même, Paris, 1964 x, 30, p.170)

La vie de Marc est une studieuse lecture et application de la pensée de Marc Aurèle « La vie en elle-même n'est ni un bien ou un mal, elle n'est qu'un lieu où le bien et le mal se produisent. Il peut être bien de vivre et être mal de mourir ou inversement ».

Toi qui savais faire beaucoup avec si peu grâce à ton sens élevé du partage, Toi qui savais cultiver l'amour et l'amitié... Toi qui savais rendre nos moments heureux. Comment oublier le frère et l'ami fidèle à toutes les épreuves, le cadet généreux et protecteur. Je pense à tes enfants, à ton épouse et à Victor !

Marc, Tu nous as tant aimés, que tu as préféré partir avant, craignant pour ta sublime souffrance devant l'abjection et l'indigence de ce monde. Ta belle âme si orientée vers la sensibilité humaine, trempée par la lecture des grands penseurs n'aurait pu se résoudre à la solitude d'une affection entamée.

Ngouàhla, Marc !

Je dirai toujours Et encore Ton nom,

Dans les murmures à mes allégresses ;

Dans la solitude évocatrice de mes pénitences,

D'un frère

Invisible désormais,

D'un ami néanmoins Assidu

à Zanaga, Kellé, Okondja,

Franceville, Komono, Bambama,

Mayoko Etoumbi, Lekana,

Mossendjo et Sibiti...

Tous ceux qui t'ont connu, reconnaissent que tu étais un homme de qualité !

Marc, C'est Moi !

Djanga Lefouoba lé Yembangoy

TCHAD

Une puissance militaire régionale lutte en solitaire contre les djihadistes

Depuis les interventions réussies de son armée au Nord-Mali en 2013, au Nord-Cameroun en 2015, au Sahel où elle combat les djihadistes de Boko Haram, le pays est de plus en plus visé par des attaques terroristes. Une opération d'envergure dénommée « Colère de Bohoma » qu'il a récemment menée a permis de chasser tous les insurgés, notamment dans la province du Lac, tandis que d'éventuelles autres pourront être déclenchées dès que le besoin se présentera.

Selon le porte-parole de l'armée tchadienne, au moins 52 soldats tchadiens et 1.000 djihadistes ont trouvé la mort au cours de cette opération menée du 31 mars au 8 avril, soit après l'attaque d'une base sur la presqu'île de Bohoma, en mars dernier, dans la zone du lac Tchad, où au moins 98 soldats tchadiens avaient été tués. L'armée a réagi à cet affront en lançant une vaste opération de quinze jours - par bateau, par la terre et avec des appuis aériens.

Considérée comme l'une des plus efficaces dans la région, l'armée tchadienne intervient dans la zone du lac Tchad avec la Force multinationale mixte (FMM), lancée en 2015 avec trois autres pays riverains (Nigeria, Cameroun et Niger) pour lutter contre Boko Haram. Fort malheureusement, en l'absence d'une réponse militaire régionale coordonnée, le pays lutte à présent seul contre les groupes terroristes.

C'est pour cela qu'après l'opération « Colère de Bohoma », le président tchadien, Idriss Déby Itno, a mis la pression sur ses partenaires en affirmant que son armée, alliée clé de la force Barkhane au Sahel, ne participerait plus aux opérations en dehors de son territoire. « Nous nous sommes battus seuls aux confins du lac Tchad sans l'apport des pays censés nous aider », a-t-il déclaré, en prévenant le Niger et le

Nigeria que les troupes tchadiennes quitteraient les bases prises aux djihadistes sur leur territoire le 22 avril, et demandant à leurs armées de prendre le relais.

Un analyste estime que la force régionale affichait déjà de nombreuses failles, faute de coopération entre les Etats. « La FMM reflète typiquement les institutions régionales qui fonctionnent mal. Les pays membres ne parlent pas la même langue, et il n'y a pas suffisamment de partage de renseignements », explique Jacob Zenn, chercheur à la Fondation James-town, basée à Washington. Depuis cinq ans, Idriss Déby a dénoncé à plusieurs reprises l'inaction des pays voisins. Il affirme, visiblement, que le Tchad était « seul à supporter tout le poids de la guerre contre Boko Haram ».

Au Niger, les autorités n'ont pas réagi ; mais El Hadj Idi Abdou, acteur de la société civile, s'est montré compréhensif envers le chef de l'Etat tchadien : « Le président Déby n'a pas tort. Apparemment, il est déçu. Il n'a pas obtenu le soutien nécessaire qu'il attendait. C'est une sorte d'interpellation pour faire savoir qu'il y a un minimum de solidarité pour un combat commun. Sa position peut évoluer mais les chefs d'Etat de la Force multinationale et du G5-Sahel doivent vite se concerter pour sauver leur union ».



Idriss Déby Itno lançant l'opération « Colère de Bohoma » DR

Le positionnement attendu de l'armée tchadienne dans la zone des trois frontières

Avant l'opération Colère de Bohoma, des attaques djihadistes très meurtrières étaient signalées des deux côtés du lac Tchad « avec une sophistication et une efficacité accrues », selon Bulama Bukarti, analyste pour l'Afrique subsaharienne à l'Institut Tony Blair. Iswap, la branche affiliée au groupe Etat Islamique, par exemple, visait surtout les forces de sécurité postées autour du lac, vaste étendue d'eau parsemée d'une multitude d'îlots à la végétation dense, dont elle a fait son sanctuaire. De son côté, Boko Haram, principalement établi autour

de la forêt de Sambisa dans l'Etat du Borno (Nord-Est du Nigeria) et dans l'extrême Nord du Cameroun, ne se contentait plus d'opérer dans sa zone d'influence, mais étendait ses actions jusque sur les îles du lac, plus au Nord.

L'armée tchadienne, notons-le, est essentielle dans la région. Elle participe à la FMM qui combat Boko Haram, désormais très établi dans le bassin du lac Tchad, à la frontière avec le Niger et le Cameroun. Hormis cela, elle fournit également des troupes à la Mission des Nations unies au Mali (Minusma) et fait partie du G5 Sahel, qui a lancé en 2017 sa force conjointe pour lutter contre les groupes djihadistes aux

côtés de Barkhane. Malgré le fait que N'Djamena lutte seul contre les djihadistes sur son territoire, le positionnement des renforts de son armée est fortement attendu au Sahel, en proie à de fréquentes attaques terroristes, entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso. La France et les pays du G5 Sahel ne cessent d'insister sur « l'importance de l'envoi d'un bataillon tchadien », selon une déclaration conjointe publiée récemment à Paris.

En janvier, le Tchad avait accepté d'envoyer un bataillon supplémentaire de 480 hommes dans la région des trois frontières, au sein de la Force du G5 Sahel. Reste à savoir si sa participation à la Force conjointe, qui doit compter à terme 5.000 hommes pour lutter contre les djihadistes dans les zones frontalières sera effective alors qu'elle peine toujours à monter en puissance.

Si le Tchad menace de ne plus participer aux opérations antidjihadistes en dehors de son territoire, la ministre française des Armées, Florence Parly, rassure qu'il reste engagé dans le G5 Sahel. « Il n'y a pas de préoccupation », souligne-t-on à Paris, où l'on relève que les soldats promis dans la région des trois frontières n'avaient été que « temporairement » dépêchés au lac Tchad face aux djihadistes de Boko Haram.

Nestor N'Gampoula

TRIBUNE

La future crise socio-économique mondiale liée au covid-19

Dans le monde fortement mondialisé d'aujourd'hui, les pandémies sont l'un des plus grands risques mondiaux. Ils peuvent entraîner une morbidité et une mortalité élevées ainsi que des conséquences socio-économiques négatives déclarent deux spécialistes dans leur domaine et amis de vingt années, Thierry Rayer président du Cercle d'études scientifiques et Paul-Loup Sulitzer, homme d'affaires et auteur d'ouvrages financiers aux titres évocateurs, comme Money ou Cash, qui a écoulé plus de 70 millions d'exemplaires de livres à travers le monde. Aujourd'hui, le monde se bat contre la maladie du coronavirus (COVID-19) causée par le virus SARS-CoV-2, qui a été qualifié de pandémie par l'Organisation mondiale de la santé. « Ce virus suscite de sérieuses inquiétudes quant aux conséquences qu'il aura sur l'économie mondiale » insiste celui qui a conseillé l'économiste Raymond Barre. Certaines analyses affirment d'ailleurs que le coronavirus déclenchera la récession mondiale de longue durée ; d'autres soutiennent que le nouveau virus prendra fin assez rapidement et que l'économie mondiale reprendra son cours normal. Où est la vérité selon Thierry Rayer et Paul-Loup Sulitzer ?

Economie et pandémie

D'une manière générale, une pandémie affecte l'économie de deux manières. Premièrement, on note une baisse de la consommation et les gens tombent malades ou essaient d'éviter la maladie.

La décision de mise en quarantaine et de rester à la maison au lieu de voyager, de se divertir ou de consommer dans les centres commerciaux, ont pour conséquence que, les industries du tourisme, des transports et du divertissement sont rapidement paralysées. Le meilleur exemple de l'effet de la demande est la baisse de la demande de pétrole (baisse de la demande de l'industrie des transports) et donc une baisse de son prix.

Une pandémie crée également un choc d'approvisionnement. Elle réduit principalement l'offre de main-d'œuvre. Dans la plupart des cas, elle est temporaire car certains employés sont malades ou restent en quarantaine. Lorsque le taux de production baisse mais que les frais généraux et les salaires doivent être payés, les difficultés apparaissent et le risque de faillite augmente.

Selon la Banque mondiale, les coûts d'une pandémie peuvent être divisés en trois catégories principales : environ 12% du coût total provient de la mortalité, 28% de la longue absence de personnel et jusqu'à 60% des changements de comportement liés au fait que les gens essaient d'éviter le danger. Cela signifie que le coronavirus n'a pas besoin d'être mortel ou d'avoir un taux de mortalité aussi élevé qu'Ebola pour être coûteux. De plus, lors d'une pandémie, tous les secteurs économiques sont perturbés, ce qui peut entraîner une pénurie de biens et une augmentation des prix. Une activité économique réduite génère également des revenus fiscaux infé-

rieurs. Provoquant conjointement une hausse des dépenses publiques, il en résulte un déficit budgétaire et une dette publique plus importante. De nombreux gouvernements sont déjà surendettés. Les conséquences économiques du coronavirus

Il n'est pas aisé de quantifier les conséquences économiques du covid-19, car il ne s'agit pas d'un fait répété de l'Histoire. La Banque mondiale estime que la pandémie pourrait faire baisser le PIB mondial de 4,8% dans le pire des cas (pandémie similaire à la grippe espagnole), 3,1% dans un scénario modéré (pandémie similaire à la grippe en 1958) et 0,7% en un scénario de cas bénin (pandémie similaire à la grippe en 1968). Initialement, les médias ont comparé COVID-19 au SRAS, ce qui était compréhensible compte tenu du type de virus et de sa localisation. Cette pandémie a ralenti la croissance du PIB réel de la Chine de 10,5% au premier trimestre de 2003 à 8,9% au deuxième trimestre de 2003, mais elle a rebondi au trimestre suivant. En raison du faible impact du SRAS sur le PIB de la Chine, les investisseurs ont longtemps sous-estimé le coronavirus. C'était une erreur. L'impact économique de COVID-19 sera considérablement plus important. En effet, la Chine a pris une place considérable dans l'économie mondiale. En 2003, la Chine ne représentait qu'environ 8,3% de l'économie mondiale, alors qu'elle est aujourd'hui de 19,3%. De plus, la Chine est plus étroitement liée

au reste du monde et a établi une position ferme dans la chaîne d'approvisionnement ; ce qui peut avoir des répercussions majeures pour les entreprises internationales. On notera la panique à Wall Street en février dernier.

La pandémie actuelle a une portée beaucoup plus large. Dans le cas du SRAS, il y avait 8096 cas d'infection dans 37 pays mais aujourd'hui, il y en a déjà près de 5 250 000 dans 163 pays (données du 22 mai 2020). Cela signifie que les perspectives d'avenir ne sont pas brillantes. Contrairement aux pandémies précédentes, qui ont principalement touché les pays sous-développés (comme Ebola), cette fois c'est différent. Le plus grand nombre d'infections a été enregistré en Chine, en Italie, en Iran, en Corée du Sud, en France, en Espagne, aux États-Unis, c'est-à-dire à l'exception de l'Iran, les économies les plus solides du monde. Ensemble, ces pays constituent 45,5% de l'économie mondiale selon la parité de pouvoir d'achat (54,5% selon le PIB nominal). Cela signifie que le monde va très probablement faire face à une récession sans précédent. Les États-Unis à eux seuls ont annoncé qu'il y avait eu 39 millions de personnes licenciées, soit le double de ce qui s'est produit en 1929. L'ampleur de cette crise nécessite un plan Marshall mondial, car celle-ci va bouleverser l'économie mondiale post covid pendant de nombreuses années.

Thierry Rayer président du Cercle et Paul-Loup Sulitzer

SANTÉ

Le Congo et la Chine collaborent sur le diagnostic et le traitement de la covid-19

La détection du virus et les protocoles thérapeutiques ont fait partie de multiples aspects évoqués, le 25 mai, à Brazzaville lors de la séance de travail entre les épidémiologistes chinois et les responsables des commissions impliquées dans la riposte au coronavirus.

«La covid-19 n'a pas de frontière. Seuls les efforts communs et l'assistance mutuelle peuvent nous permettre de l'éradiquer », a indiqué le Dr Han Guang Yue, exposant sur le mécanisme national chinois de prévention et de contrôle des épidémies. Sur le traitement scientifique et ciblé de la covid-19, Han Guang Yue a souligné que son pays a fait une combinaison de la médecine moderne et la médecine traditionnelle chinoise. Les protocoles de contrôle et de prévention ont été, quant à eux, rectifiés au moins six fois pour avoir la version la plus efficace. Par ailleurs, le déploiement coordonné des ressources médicales pour une prise en charge rationnelle et efficace, les méthodes de prélèvement des échantillons pour les tests en laboratoire, les réseaux de surveillance pour circonscrire les différents types de cas covid-19 : suspects, contacts et confirmés, les enquêtes épidémiologiques ont également été évoqués. « En cas de symp-



Les médecins chinois et congolais à l'issue de la première séance de travail/Adiac

tômes, il faut combiner la recherche du virus par le test d'acides nucléiques avec le

test sérologique afin d'éviter les faux résultats », a expliqué l'expert chinois. Une série

de questions-réponses sur des aspects techniques et pratiques ont permis d'éclairer la lanterne

« En cas de symptômes, il faut combiner la recherche du virus par le test d'acides nucléiques avec le test sérologique afin d'éviter les faux résultats »,

des uns et des autres dans le cadre de cet échange d'expérience sino-congolaise. Selon Cornélie Adou Ngapi, chargée de missions au ministère chargé de la Santé, représentant la ministre de tutelle, le Congo et la Chine ont signé un accord le 6 mai 2020 dans le cadre de la riposte à la covid-19. « Cet accord dispose que les experts chinois ne feront pas de diagnostics et ne soigneront pas les patients congolais de façon directe », a-t-elle déclaré justifiant le séjour de travail de la délégation médicale chinoise en terre congolaise. Ladite délégation travaille selon les besoins exprimés par les services de santé de la partie congolaise. Son séjour de travail prévoit, entre autres, les visites des centres de prise en charge, des sessions de formation des médecins congolais... Le travail qui vient de commencer à Brazzaville se poursuivra à Pointe-Noire. Les deux villes, rappelons-le, sont les plus touchées par la pandémie au Congo.

Rominique Makaya

BUROTEC
Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

IATA
HARIOM TRAVELS
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À **DUBAI**

Le monde est à vous

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

MÉDIAS

Radio-Congo, 60 ans déjà !

Créée le 25 mai 1960, Radio Congo a commémoré le 25 mai ses 60 ans d'existence au cours d'une cérémonie présidée par le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézy Mougalla.

De radio club à la radiodiffusion nationale congolaise, en passant Radio Brazzaville, Radio AEF et par Radio Inter-Equatoriale, Radio Congo est une chaîne d'histoire. « 1960-2020. Soixante années de labeur, de mûrissement et d'accomplissement. 60 années de travail, de joies et d'épreuves. 60 ans, c'est l'âge de la maturité. Cette longue période a permis au média d'Etat de passer du mode de diffusion analogique au numérique. Cette mutation majeure a permis d'intégrer l'usage des technologies de l'information et de la communication au quotidien des journalistes, techniciens et agents de Radio Congo », a rappelé le ministre de la Communication.

Une occasion également pour le porte-parole du gouvernement de rendre un hommage à tous ceux qui ont marqué l'histoire de cette radio en 60 ans d'existence, notamment les anciens. En effet, l'auditoire a assisté à



Le ministre Thierry Lézy Mougalla visitant les stands Adiac

trois témoignages des anciens de la maison, notamment Ghislain Parfait Nzaio, Catherine Ballet et Franck Denis Loubayi. Arrivé à la radiodiffusion natio-

nale congolaise en 1979 après le mouvement du 5-Février, Ghislain Parfait Nzaio pense qu'avant de se créer un style, il faut d'abord commencer par imi-

ter celui que vous estimez faire mieux. « Avant d'être journaliste, il faut avoir de la passion du métier. Un journaliste mal formé, informe mal. Même

chose pour les animateurs... », a-t-il déclaré, insistant sur la formation du personnel d'autant plus que les nouvelles technologies seules ne font pas la radio. Notons que la cérémonie a été, entre autres, marquée par la décoration du directeur général de Radio Congo, Modeste Elenka, et des directeurs centraux par le ministre Thierry Mougalla qui a, à son tour, reçu un diplôme d'honneur. « Les anciens étaient meilleurs et excellents parce qu'ils étaient formés. Nous sortons des universités, mais avoir des recyclages, ce n'est pas facile. Donc, il faudrait que les journalistes soient recyclés, qu'ils voyagent et puissent avoir cette possibilité de rencontrer les autres. Nous demandons aux pouvoirs publics de nous donner un peu plus de moyens afin que nous travaillions librement », a sollicité Modeste Elenka.

Parfait Wilfried Douniama

COVID-19

Plus de six cents personnes déplacées par les conflits armés

Depuis l'appel de l'ONU à un cessez-le-feu général, en fin mars face à la crise du coronavirus, les conflits armés ont déplacé plus de 660.000 personnes dans le monde, indique un rapport du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) publié le 22 mai.

Les chiffres ont été compilés par l'Observatoire des déplacements internes (IDMC) de l'Organisation et couvrent les personnes déplacées à l'intérieur des pays observées entre le 23 mars et le 15 mai. Ils se concentrent principalement sur les déplacements causés par les conflits armés. Pour des raisons méthodologiques, certains chiffres peuvent inclure des mouvements causés par d'autres formes de violence. « À l'heure où les experts de la santé nous disent de rester chez nous, les hommes armés forcent des centaines de milliers de personnes à quitter leur foyer et à se retrouver dans une situation d'extrême vulnérabilité », a déclaré le secrétaire général du Norwegian Refugee Council (NRC), Jan Egeland.

« Au-delà de mettre encore plus en péril les personnes obligées de fuir, cela compromet sérieusement nos efforts communs pour combattre le virus », a poursuivi Egeland.

La crise de la Covid-19 a réduit l'accès aux zones touchées, entravant les efforts de collecte, de validation et de partage des données. Étant donné les limites de la collecte de données dues aux restrictions d'accès liées au conflit ainsi qu'aux nouvelles restrictions des opérations humanitaires résultant des mesures prises pour contenir la crise Covid-19, le chiffre global est probablement sous-estimé.

Dans ce rapport, sept études de cas ont été présentées, couvrant la République démocratique du Congo (RDC), le Yémen, l'Afghanistan, la Syrie, la Libye, le Cameroun et la Colombie et s'appuyant sur des informations et des analyses provenant des programmes humanitaires dans les pays susmentionnés, y compris des témoignages de personnes récemment déplacées.

Sur les six cent soixante-un mille personnes déplacées dans dix-neuf pays, le nombre le plus élevé concerne la RDC, où les affrontements

entre les groupes armés et les forces armées du pays ont poussé plus de quatre cent quatre-vingt mille personnes à fuir leurs foyers.

« L'heure n'est pas à la politique infantile » Même dans les pays où les parties belligérantes ont exprimé leur soutien à un appel au cessez-le-feu, les combats n'ont pas cessé, indique le rapport. « Au Yémen, la coalition dirigée par les Saoudiens a annoncé qu'elle mettrait en place un cessez-le-feu unilatéral. Cependant, les frappes aériennes se sont poursuivies et les autres parties ont entrepris des opérations armées qui ont entraîné le déplacement de 24.000 personnes depuis le 23 mars », explique le Conseil norvégien pour les réfugiés.

La région du lac Tchad aurait également connu une vague de déplacements de population, le Tchad et le Niger étant les plus touchés. Le nombre de personnes déplacées pour l'Afghanistan, la République centrafricaine, la Syrie, la Somalie et le Myanmar dépasse dix mille au cours de la même période pour chacun de ces pays. Par conséquent, le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) appelle ses membres à lancer un appel clair aux parties belligérantes pour qu'elles mettent fin à la conduite des hostilités et qu'elles règlent leurs conflits par des pourparlers afin de permettre une réponse systématique à la pandémie.

« Pendant que des personnes sont déplacées et tuées, les membres puissants du Conseil de sécurité de l'ONU se chamaillent comme des enfants dans un bac à sable », observe Jan Egeland. Pour lui, les dirigeants mondiaux devraient se montrer à la hauteur de la situation et pousser conjointement les parties à cesser leurs tirs et à s'unir pour protéger toutes les communautés de la Covid-19.

Yvette Reine Nzaba

COVID-19

Vers l'accélération de la transformation numérique

Suite à la propagation de la Covid-19, entrepreneurs et investisseurs s'interrogent si l'Afrique sera en mesure de faire face à la crise financière promise avant la pandémie.

Selon les données de l'Union internationale des télécommunications (UIT), en moins de vingt ans, le nombre de personnes utilisant internet a été multiplié par 17 dans les pays en développement, passant à 47% contre 3%. Une augmentation reflétée par l'augmentation des téléphones mobiles et des abonnements. L'appétit des consommateurs s'est ainsi déplacé vers la technologie mobile. La quarantaine et le confinement imposés par la crise de la Covid-19 ont fait exploser la demande d'internet. Certaines entreprises en ont profité pour appliquer des programmes de travail à domicile. Le besoin de connectivité mobile s'est étendu jusqu'en Afrique. Surtout pour les écoles, les collèges ainsi que les universités. Ce qui s'est avéré comme une opportunité pour accélérer l'ouverture des segments pouvant permettre à la technologie de prochaine génération, telle que la 5G de prospérer, malgré une infrastructure de réseau mobile obsolète. De réels progrès avaient déjà été réalisés au cours des cinq dernières années. Un nombre important de pays africains ont créé une connectivité de réseau mobile 3G. La couverture est passée à 79% contre 51,3% en 2015.

Mais beaucoup reste encore à faire pour passer à une infrastructure réseau à haute vitesse, fiable et robuste - une nécessité pour soutenir l'économie numérique. Cela passe par des investissements massifs et

accélérés dans les réseaux 3G et 4G. L'objectif est de permettre les technologies 5G, plus avantageuse en termes de vitesse de téléchargement, et d'incruster d'autres technologies, comme l'internet des objets. La 5G va ouvrir des nouvelles industries indispensables en Afrique pour accompagner la quatrième révolution industrielle - salles de classe virtuelles, chirurgie médicale à distance, drones agricoles, tracteurs et voitures autonomes, etc.

Il est encourageant de constater que l'Independent Communications Authority of South Africa, dans le but de stimuler l'économie au cours de la période de verrouillage de covid-19 et des récentes déclassés de la dette de l'Afrique du Sud en catégorie de non-investissement, libérera un spectre de forte demande d'urgence pour les entreprises. Demander et accélérer l'octroi de licences pour un arrangement permanent. Mais se pose la question de savoir si la Covid-19 va modifier les perspectives de croissance économique et de prospérité de l'Afrique. Sachant que le coronavirus offre au continent africain l'opportunité d'entrer à l'ère de l'internet à haut débit. Certains pays d'Afrique subsaharienne notamment le Gabon, le Lesotho, le Nigeria, le Kenya et l'Afrique du Sud ont accéléré l'adoption des réseaux 5G à usage commercial.

Noël Ndong



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°004 / DURQuaP / 2020
REPUBLICQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQUAP)

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-102-SC-SFQC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Trois (03) Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) relatives aux travaux de réhabilitation des écoles Malonga Ecoute et La Sorbone à Moukoundzi Nguouaka ainsi que du Centre de Santé Intégré (CSI) à Soukissa, et de construction du complexe sportif de Soukissa à Brazzaville ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à : (i) identifier, analyser les impacts tant positifs que négatifs possibles sur l'environnement et la population que pourraient engendrer les travaux de réhabilitation des écoles Malonga Ecoute et La Sorbone, ainsi que du Centre de Santé Intégré (CSI) et de construction du complexe sportif de Soukissa, (ii) proposer des mesures de bonification des impacts positifs et de suppression, d'atténuation ou de compensation des impacts négatifs y relatifs et (iii) élaborer trois Plans de Gestion Environnementale et sociale (PGES) comprenant des mesures de mitigation et un budget afférent.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral / Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants »)

admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode

« Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 05 juin 2020 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729
- Brazzaville - République du Congo.
Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

BATOUNGUIDIO. -

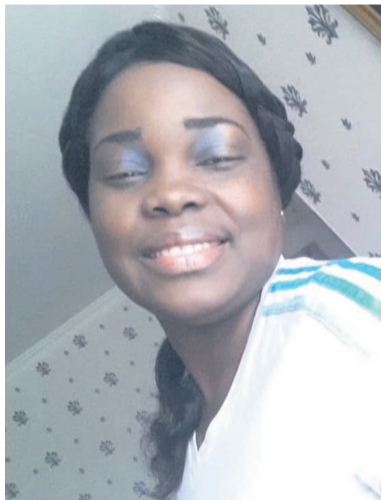
NÉCROLOGIE

Paterne Kiakouama, agent des Dépêches de Brazzaville, Aurélien Kiakouama, les enfants Ouamba Christelle Nadine, Armel, Ulriche, Inès Gaëlle, Patrick Chancelier et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur épouse et soeur, Stella Carine Ouamba, le 9 mai 2020, en France.

L'inhumation se fera le 29 mai 2020 en France.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Fyla Jean-Baptiste n°380 à Makélékélé (marché Bureau) à Brazzaville.

Que son âme repose en paix.



Yannick Mboma, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Djemissi, Ondoko Kombele, Semega et les enfants Lombolou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur soeur, tante et mere Marie-Jeanne Djemissi, survenu le samedi 23 mai 2020 à la Clinique Cogemo à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°53 de la rue Bacongo à Poto-Poto, Brazzaville.

La date de l'inhumation est fixée pour le jeudi 28 mai au cimetière du centre-ville à Brazzaville.

IN MEMORIAM

25 mai 1998-25 mai 2020

Voici vingt deux ans jour pour jour que Mme Onanga née Essoundou Célestine était arrachée à l'affection des siens.

En cette date de souvenirs et de triste anniversaire, toute la famille Onanga Prosper prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle. Rendons grâce à Dieu de ce que son âme repose en paix pour l'éternité.

Mama nous ne t'oublierons jamais.

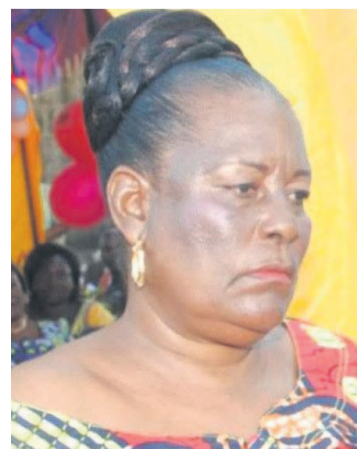


MM. Alexis Ngomba, Mathieu Ossale Keke, les enfants Okoko, Stanislas Okassou ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Brazzaville et Makoua, du décès de leur frère, père et grand-frère Théodore Okoko (Ossouéné), survenu le 15 mai 2020, à Brazzaville. Le deuil se tient au n°66 de la rue Tchitondi, derrière l'église Kimbanquiste, à Talangaï.

Les obsèques sont prévues pour le mercredi 27 mai, à Brazzaville.

REMERCIEMENTS

Très sensibles à la chaleur de votre sympathie et au réconfort de votre amitié lors du rappel à Dieu, le 14 mai 2020, de Madame Hélène Itoua sa très chère maman, Williams John Bongho, Président de SDA, et toute la famille vous assurent de leur vive gratitude et vous remercient très affectueusement et très sincèrement d'avoir participé à leur peine. Depuis le vendredi 22 mai 2020, Hélène Itoua repose désormais au Cimetière du Centre-ville de Brazzaville.



Pr Henri-Joseph PARRA

Ancien Conseiller en charge de la santé du Chef de l'Etat
Ancien DG du Laboratoire National de Santé Publique
Ancien Président de la Fédération Congolaise de Hand-ball

26 mai 2019 - 26 mai 2020

Il y a un an, la vie nous apprenait combien elle peut être fragile. Depuis ce temps, nous essayons d'apprivoiser ton départ et réalisons combien il est difficile d'être séparés de toi. Car le vide que tu as laissé ne sera jamais comblé.

Ya Jojo, nous t'aimerons toujours!

En ce jour anniversaire, les familles M'Para et Eboulondzi prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Que ton âme repose en paix pour l'éternité!





SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°007 / DURQuaP / 2020

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CGDURQuaP-115-SC-IND

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale en vue de financer le Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour couvrir les prestations liées au recrutement de l'Ingénieur junior en génie civil.

2. Objectif de la mission

La mission de l'Ingénieur Junior en génie civil vise globalement à assister le Chargé de Mission Technique Ingénierie dans la préparation des dossiers techniques, le suivi des chantiers et des opérations dans le cadre du Projet.

3. Mandat

Sous la supervision générale du Coordonnateur, l'Ingénieur Junior travaillera sous la responsabilité du Chargé de Mission Technique et Ingénierie (CMTI) dans la préparation des dossiers techniques, le suivi des chantiers et des opérations dans le cadre du Projet. De manière globale, les activités de l'Ingénieur Junior couvrent les domaines d'actions de la composante 1 du projet : Intégration et restructuration des quartiers, l'appui à la supervision/contrôle des activités des Maîtres d'œuvre (Maître d'œuvre sociale et Bureau de Contrôle et supervision) sur les différents sites du projet, le suivi des réceptions des travaux, la rédaction des rapports.

De manière spécifique, l'Ingénieur Junior en Génie Civil exécutera les tâches suivantes :

- Revue technique des documents et rapports

- Effectuer la revue des études et rapports produits par les consultants et les maîtres d'œuvre, y compris la vérification des choix techniques, et du chiffrage des coûts, sous la supervision du Chargé de Mission Technique et Ingénierie, et en collaboration avec les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre du projet.

- Au niveau de la préparation

- Il sera chargé avec la Cellule de Passation des Marchés de préparer les DP/DAO/DCE (dans le cadre des études, des travaux, de la surveillance et du contrôle des chantiers, de l'élaboration des requêtes et des consultations diverses).

- Au niveau de la maintenance des ouvrages, il sera chargé de veiller sur la qualité :

- Des modèles de plan de gestion et de maintenance des infrastructures avec les services techniques concernés et ;
- Des documents de programmation du suivi des activités de maintenance des infrastructures pendant la période de garantie ;
- Des activités de renforcement des capacités du service technique de la mairie à planifier, budgétiser et exécuter les opérations d'entretien et de maintenance

- Au niveau des formations, il sera appelé à :

- Participer à l'identification des besoins en formation pour les bénéficiaires ;
- Participer à la définition et à la diffusion des formations au profit des prestataires en matière de maintenance des ouvrages ;
- Participer à la définition et à la diffusion des formations dans le domaine de la gestion, du fonctionnement et de l'entretien/maintenance des infrastructures au profit des maîtres d'ouvrages, des populations bénéficiaires ;
- Contribuer à l'élaboration des guides de formation au profit des groupes/personnes ciblés.

- Suivi de l'exécution des activités

- S'assurer que les activités sont réalisées conformément au calendrier prévu et informer le CMTI de tous aléas survenant durant l'exécution ;
- Assister aux réunions de suivi des activités afin de faire le point d'avancement des activités du projet ;
- Préparer, organiser et participer aux missions de terrain ;

- Assurer le suivi et l'évaluation des indicateurs liés à la Composante 1 ;

- Assurer le contrôle de l'intégrité des données relatives aux indicateurs et collectées par les maîtres d'œuvre et transmettre ses observations au CMTI.

4. Profil requis du candidat**Les candidats devront disposer de :**

- Une formation supérieure (Bac+ 4 min.) d'ingénieur, avec une spécialisation en Génie civil ou équivalent ;
- Une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dont au moins trois (3) en qualité d'ingénieur de suivi des projets dans les domaines similaires à ceux exigés par le projet, avec au moins cinq (05) références pertinentes dans les domaines de la conception, de la réalisation et la gestion des infrastructures, du contrôle/surveillance des chantiers de construction, du suivi et de l'évaluation des travaux de génie civil (bâtiments, VR et ouvrages d'assainissement) ;
- Une bonne connaissance de l'outil informatique en général, des outils Office (Word, Excel, PowerPoint) et de l'internet ;
- Une bonne connaissance et expériences du contexte d'exécution des projets urbains au Congo et/ou dans la sous-région.
- La capacité de travailler en équipe, de proposer des solutions aux problèmes rencontrés et prendre des initiatives ;
- Une bonne expression orale et écrite en français ;
- Bonne capacité de communication et de rédaction des rapports ;
- Capacité de travail dans un environnement à fortes contraintes.

5. Composition du dossier de candidature.

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles, notamment dans le domaine des infrastructures urbaines et /ou restructuration des quartiers, renforcement des institutions ; l'exécution de projets de génie civil ou de développement urbain ;
- Une copie des certificats/attestations de travail, attestations de formation, et de tous autres documents justifiant des compétences pour la mission ;
- La copie certifiée conforme des originaux des diplômes.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

6. Durée et lieu de poste

La durée de la mission est de 12 mois. Le poste sera basé à la Cellule d'exécution du Projet à Brazzaville.

7. Date limite de dépôt des candidatures

Le 09 juin 2020 à 12 heures, heure locale.

8. Lieu de dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures doivent parvenir sous pli fermé en trois (03) exemplaires, dont un original et deux (02) copies ou sous forme électronique à l'adresse ci-après, de 08 heures à 14 heures.

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage
Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route
de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO.

BP 1127 Brazzaville - République du Congo

Tél : (+ 242) 06 956 86 64 ; 05 386 35 32

Fax : (+ 242) 22 81 65 78

Personne responsable : BATOUNGUIDIO

Email : cepdurquapdgg@gmail.com, batoung123@gmail.com

N.B. l'enveloppe extérieure doit porter l'inscription suivante :

« Dossier de candidature au poste « d'ingénieur Junior en Génie Civil » à la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral ».

« A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture »

COMITE NATIONAL ECONOMIQUE
ET FINANCIER**COMMUNIQUE DE PRESSE**REPUBLIQUE DU CONGO
REUNION DU 15 MAI 2020

La réunion inaugurale du Comité National Economique et Financier (CNEF) du Congo s'est tenue par vidéo conférence le 15 mai 2020, sous la présidence de Monsieur Ludovic NGATSE, Ministre délégué auprès du Ministre des finances, chargé du budget. Ont également pris part à cette réunion, Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA BABACKAS, Ministre du Plan, de la Statistique, de l'Intégration Régionale, des Transports et de la Marine Marchande et Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général du Comité National Economique et Financier, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a d'abord examiné le projet de son règlement intérieur qu'il a adopté conformément aux dispositions de l'article 28 du Règlement n°03/2019/CEMAC/UMAC/CM du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement des Comités Nationaux Economiques et Financiers (CNEF) dans la CEMAC.

Ensuite, il a pris connaissance de l'analyse de la conjoncture économique internationale et nationale au premier trimestre 2020 et des perspectives à court terme, de la situation du système bancaire ainsi que des différentes modalités de financement de l'économie congolaise, à la lumière des développements de la pandémie du covid-19 et des mesures visant à enrayer sa propagation.

Sur le plan international, le Comité a noté que l'activité économique mondiale s'est contractée au premier trimestre 2020, sous l'effet de la crise liée à la propagation de la pandémie du Covid-19. Selon le FMI, celle-ci subirait une récession de -3,0% en 2020, contre une croissance de +2,9% en 2019. Cette situation résulterait de la chute de la demande mondiale, de l'arrêt des appareils de production dans la plupart des pays et de la fermeture des frontières.

Sur le plan national, le Comité a relevé qu'après une année 2019 qui s'est soldée par un recul du PIB de -0,3%, après 1,1% en 2018, sous l'effet notamment de la baisse des activités économiques du secteur non pétrolier, en dépit de la légère progression du secteur pétrolier. Les perspectives à court terme, en attendant un diagnostic détaillé, indiquent que l'économie congolaise devrait connaître une récession en 2020, en raison de la contraction de la demande intérieure, consécutivement aux mesures de confinement et de limitation de déplacement mises en place par le gouvernement en vue d'endiguer la propagation de la pandémie, couplée à la chute drastique des cours du pétrole brut. Sous l'effet de la perturbation des circuits d'approvisionnement des grandes villes, les tensions inflationnistes devraient se renforcer de 0,4

point pour ressortir à 2,7% en 2020 sont sujets à des risques découlant de la chute des cours de pétrole et de l'impact négatif du covid-9 qui devraient déclencher une profonde récession et une diminution de la masse monétaire. Les tensions inflationnistes devraient se renforcer, avec un taux d'inflation qui ressortirait à 2,7% en 2020, en hausse de 0,4 point, sous l'effet de la perturbation des circuits d'approvisionnement des grandes villes.

Sur le plan des finances publiques, le Comité a pris connaissance du budget rectifié de l'exercice 2020 adopté par le Parlement, qui intègre les effets de la chute de l'activité économique nationale, des mesures de désarmement fiscal destinées à soutenir les entreprises et les ménages ainsi que des dépenses sanitaires dans le cadre de la riposte contre la pandémie du Covid-19.

S'agissant de l'activité bancaire et du financement de l'économie nationale, le Comité a relevé les évolutions suivantes au 31 mars 2020: i) une augmentation du total agrégé du bilan des banques congolaises de +7,5%, ii) une progression de dépôts collectés de +13,4%, iii) un repli des crédits bruts à l'économie de -2,4%, iv) une plus grande régularité du Trésor public congolais sur le marché des titres publics de la CEMAC, notamment dans l'émission des titres de longues maturités.

Le Comité a été informé des mesures prises par le Gouvernement, la BEAC, la COBAC et la CEMAC visant à amortir le choc de la pandémie du Covid-19 sur l'économie congolaise et a encouragé toutes ces parties à assurer leur application effective.

En conséquence, le Comité a formulé les recommandations suivantes à l'endroit du Gouvernement :

-La réduction du coût des transactions électroniques par voie bancaire et par mobile money ainsi que la mise en œuvre effective de l'interopérabilité entre les plateformes des paiements électroniques ;

-Le renforcement de la coopération avec les partenaires internationaux, afin de bénéficier de toutes leurs initiatives d'aide et de financement, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19. /-

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2020

Le Président,



Ludovic NGATSE

SCAFFALL CONGO

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 1.000.000 de francs CFA
Siège social : n°23 Avenue Docteur Denis LOEMBA,
Centre-ville, Pointe-Noire
République du Congo
R.C.C.M.: CG/PNR/15 B 658.

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SCAFFALL CONGO, tenue en date du 27 mars 2020, dûment enregistré le 8 mai 2020 à l'EDT Pointe-Noire Centre, sous le numéro 2630, folio 088/2 ;

Il a été décidé par les associés du changement de l'adresse de cette société. Dorénavant, la société SCAFFALL CONGO est sise au quartier Km4, en diagonal de l'Hôtel Résidence PEMBA, arrondissement 1 E.P. LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo ;

Le dépôt légal du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire, objet des présentes a été fait au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 22 mai 2020 et enregistré sous le numéro 20 DA 248.

Pour avis,

Le Cabinet d'Avocats GOMES.

NÉCROLOGIE

Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mme Itongui Pégie ; les enfants Itongui, et l'équipe de Canal CVV du Ministère Chrétien du Combat Spirituel informent les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, mari et père, Jérémie Claude Itongui Mouloungou survenu le 25 mai à Brazzaville.

La veillée funèbre se tient sur la rue NGabé 1466, au quartier Ouenzé (Arrêt 753). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNERL'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.comLES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLECONTACTEZ
NOUS 14, boulevard Denis-Gasso-Figueroa
Brazzaville - République du Congo
télé: 00242 22 22 22 22

INTERVIEW

Sorel Eta : « Nous devons valoriser la culture et la pharmacopée autochtones »

Le manager du groupe de musique autochtone Ndima (la forêt), Sorel Eta, plaide dans cet entretien exclusif aux Dépêches de Brazzaville pour la promotion de la culture et de la pharmacopée des peuples Aka. Depuis 2015, il a mis en place à Brazzaville, le musée Aka, un espace dédié à la valorisation de cette peuplade.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Quel peut être selon vous l'apport des Aka dans la lutte contre le coronavirus (Covid-19) ?

Sorel Eta (S.E.) : La crise du Covid-19 ne cesse de révéler nos faiblesses. La majorité des Congolais en est consciente. L'après Covid-19 doit nous permettre de corriger ces faiblesses et cela implique la participation de tous les Congolais, bantous comme autochtones. Etant ethnologue, spécialiste des Aka, j'oriente ma contribution sur les savoirs des autochtones. Ayant une parfaite connaissance des vertus médicinales des essences, je pense qu'il est temps pour nous de valoriser leur pharmacopée au lieu de voir tout le temps des étrangers aller dans nos forêts les exploiter. La médecine autochtone a toute sa place dans notre société et elle peut dialoguer avec la médecine moderne surtout pour des maladies surnaturelles. L'après Covid-19 doit donc nous permettre de revoir beaucoup de choses si nous voulons aller de l'avant.

L.D.B. : Vous parlez souvent de l'apport des Aka dans la formation des Forces armées congolaises (FAC) ; comment cela est-il possible ?

S.E. : Effectivement, les Aka sont en mesure de former les FAC dans le domaine des combats de forêt. Ils ont la capacité de les instruire à travers des méthodes dont ils connaissent les secrets. Imaginez que l'on puisse créer une force spéciale des « Bana dzamba » (les enfants de la forêt) ? Celle-ci pourrait bénéficier des notions de survie dans la forêt, la navigation forestière, les grandes techniques de chasse dont font recours les maîtres chasseurs appelés « Tuma » et bien d'autres connaissances. Je trouve regret-



Sorel Eta avec les enfants autochtones (crédit photo/DR)

table que nous ne puissions pas profiter du savoir des autochtones qui ont leur place dans le développement du pays.

L.D.B. : Peut-on savoir l'apport des Aka sur le plan culturel ?

S.E. : Sur le plan culturel, les autochtones sont capables de beaucoup de choses. J'ai toujours regretté le fait que nous n'avions pas su exploiter le site de Forum international sur les populations autochtones « Fipac » à Impfondo, alors qu'on pouvait en faire un grand centre culturel des autochtones incluant un musée. Cela pourrait attirer du monde et nous aider à valoriser, sauvegarder cette culture à travers sa diffusion. Depuis 2012, je réalise des tournées dans le monde avec les musiciens Aka pour des concerts, conférences, exposition, ... Je vois comment les gens apprécient cette culture que nous sommes en train de détruire par ignorance.

En 2013, au cours d'un stage au Centre national de la recherche scientifique « Cnrs » UMR 7206 à Paris en France, j'ai appris des notions sur l'analyse d'un chant polyphonique contrapuntique Aka. Cela m'a permis de comprendre beaucoup de choses sur cette musique complexe. J'ai pu mettre en place un workshop lors de nos tournées. Cette activité est très appréciée par les Européens. Si nous pouvons créer un conservatoire de musique polyphonique Aka avec pour instructeurs les autochtones, cela permettrait aux musiciens et étudiants étrangers de venir apprendre chez nous. Lorsque je parle de l'université de la forêt, celle-ci a toute sa place dans notre pays. Les Aka sont capables de former des gens en plusieurs disciplines parmi lesquelles la botanique, la zoologie, l'éthnologie, la navigation forestière, la pharmacopée, l'ethnobotanique.

L.D.B. : Pourquoi ne proposez-vous pas des formations aux autochtones ?

S.E. : Je ne propose pas des formations aux autochtones parce qu'il y a des préalables. Les minorités autochtones entretiennent des relations très difficiles avec leurs voisins bantous majoritaires. Les autochtones sont méprisés, traités de sous-hommes et d'esclaves par certains bantous. Ils travaillent dans les plantations de leurs maîtres et exercent bien d'autres travaux pour leur compte. Si nous pouvons bannir avec ces pratiques, vous verrez qu'ils vont s'ouvrir et apporter un plus au Congo avec leur savoir inestimable des arcanes de la forêt. Ensuite, nous pourrions leur proposer des formations.

L.D.B. : Comment appréciez-vous l'action de l'église catholique dans la promotion des autochtones ?

S.E. : Je lisais un article dans lequel un prêtre catholique parlait qu'ils avaient une église des autochtones et ces derniers apprenaient le catéchisme. Les

autochtones servaient aussi des messes ; ils les mariaient à l'occidental dans les églises. Je pense que l'église représente une vraie menace pour cette culture.

L.D.B. : Les pouvoirs publics assistent-ils les autochtones ?

S.E. : Le ministère de la Culture et des Arts s'intéresse plus qu'aux musiciens, peintres, cinéastes, écrivains, or la culture est plus vaste. L'ethnologue Edard Burnett Taylor l'a définie comme étant un ensemble complexe incluant les savoirs, les coutumes, le droit, les croyances, l'art ... Les croyances autochtones sont menacées par les chrétiens. Que font les ministères de la Culture et de la Justice ? A mon avis, ils sont passifs.

Le ministère de la Justice est en train d'établir des actes de naissance aux autochtones, soutenir la scolarisation à l'occidentale des enfants autochtones. Une initiative que je ne cesse de critiquer, car elle éloigne les enfants autochtones de l'école de la forêt. Je trouve qu'on ne fait pas assez de choses. Il nous faut pousser la réflexion loin pour réaliser plein de choses avec eux. Nous devons valoriser l'université de la forêt ou l'école de la forêt, valoriser leur médecine, en somme, valoriser leur culture.

Nous ne sommes pas nombreux au Congo à travailler sur la valorisation des cultures autochtones. Je pense qu'en ma qualité d'ethnologue ayant vingt-quatre ans d'expérience avec ces minorités, j'ai la lourde responsabilité de faire bouger les choses du côté des autochtones, pourvu que nos autorités me fassent confiance. Mon plus grand regret est que dans mon pays on ne sait pas valoriser certaines compétences.

Propos recueillis par Bruno Okokana

MUSIQUE

Quand une chanson populaire fait l'objet d'un clip

Bien que nous soyons en période de pandémie du Covid-19, la chanson «Congo» extraite de l'album Tribute to Jacques Loubelo, de Jackson Babingui, fait l'objet d'un clip où se succèdent, en juxtaposition de diaporamas, plusieurs chanteurs venus, le temps d'une interprétation, rendre hommage et célébrer le Congo Brazzaville.

La primauté des images revient à l'écrivain congolais Alain Mabankou qui prête le premier sa voix avant de voir la succession des artistes dans le clip. «Voici l'acte de renaissance d'un pays : le Congo», telles sont les premières paroles prononcées par l'écrivain au début du clip de l'artiste Jackson Babingui.

Dans cette réalisation multimédia mise dans les réseaux depuis le dimanche 24 mai, on perçoit la conviction d'un groupe d'artistes à faire bloc, par l'image, pour l'amour palpable de leur patrie. « Une performance pour montrer une image d'un Congo uni à partir de l'hymne écrit et composé par Jacques Loubelo », affirme l'initiateur du clip, car il pense avoir réalisé, à la fois un hommage à Jacques Loubelo, et livré un beau message d'uni-

té à l'adresse d'un Congo encore en proie à des divisions d'un autre âge. Jackson Babingui a réussi à constituer autour de lui un collectif d'ar-

tistes parmi lesquels : Angelou Chevauchet, Valdy Mikamona, Ballou Canta, Betty Novallis, Liz Babin, Kim Clotaire Douley, Alvie Bitemo,

Congo, ékolo monene Tobosana te Congo	Tobongisa
Congo, ékolo na biso To bongisa yango Congo	Boyokani ememaka kimia Na kimia nde tokotonga
Congo, ekolo monene Tolingana e e, toyokana e Tosalisana malamumu	mboka Pe na mosala tokolonga e Na makasi ah Congo
Bongo to bongisa Congo	
Na bolingo na boboto Pe bondeko Congo ekolonga	Mabele bankoko Batikela biso
Congo kitiki, Congo Mayele Congo bondeko, Congo ya bakoko	To batela yango malamumu Mpo lobi ban aba kotuna tuna Nini to sala mpo na Congo
Congo boboto, Congo ya kimia	Mboka nabiso



Kosmos Mountouari, Tanawa, Yvon Moumpala, Sammy Massamba, Loko Massengo Djeskin, Fredy Massamba, Ladis Arcade, Djoson Philosophe, Jeeday, Valdy, Rido Bayonne, Quentin Moyascko, Fransky M, Guyguy Fall, Choir, B Sky, Oxy Oxygène, Papi Bastin, Walo Boss Tino, Gypsie

la Tigresse et Nzongo Soul qui avait placé sa voix, juste avant son décès, le 10 janvier 2018 à Paris.

À la sortie de l'album Tribute to Jacques Loubelo, l'écrivain Emmanuel Dongala écrivait ce qui suit (...) : « Jackson Babingui déconstruit totalement cette chanson emblématique de Jacques Loubelo et le reconstruit avec un travail remarquable en studio, pour donner une sorte d'opéra à plusieurs voix »...

« Comment revisiter «Congo», cet air tellement connu des Congolais que certains le prennent pour l'hymne national bis ? De son vivant, Jacques Loubelo se plaignait souvent de ce que son pays l'ignorait. Avec ce bel hommage, il restera toujours une étoile luisante à l'horizon. Bravo Jackson et merci. »

Marie Alfred Ngoma

ITURI

La violence met à rude épreuve l'aide humanitaire

Selon l'Unicef, l'escalade de violence dans cette province de l'est du pays est non sans conséquence sur le vécu quotidien des femmes et des enfants qui sont exposés à plusieurs maladies.

Selon l'Unicef, la situation d'insécurité que connaît cette province depuis le début de l'année met à rude épreuve l'aide humanitaire en faveur des populations dans le besoin, en particulier les femmes et les enfants. "La situation sécuritaire en Ituri se détériore rapidement", a déclaré Edouard Beigbeder, représentant de l'Unicef en RDC. "Nous devons agir rapidement pour éviter une crise qui déracinerait et mettrait en danger encore plus d'enfants", a-t-il ajouté.

L'escalade de la violence a détruit vingt-deux établissements de santé dans la province, d'importants stocks de vaccins et des éléments de la chaîne du froid. Plus de cent soixante écoles ont été endommagées ou pillées. Le manque d'accès à un abri, à la nutrition, à la santé et à l'éducation rend les enfants particulièrement vulnérables aux abus, à la violence et à l'exploitation. Rien qu'entre avril et mai, l'Unicef a reçu plus de cent allégations de graves violations des droits de l'enfant, telles que des viols, des meurtres, des mutilations et des attaques contre des écoles et des centres de santé.

En dépit de cette insécurité, l'Unicef a maintenu sa présence et ses opérations humanitaires en Ituri par l'intermédiaire de ses partenaires d'exécution, mais les

besoins sont toujours nombreux et croissent de jour en jour. Des milliers d'enfants risquent de souffrir de malnutrition grave. Des dizaines de milliers d'entre eux ne sont pas scolarisés et risquent de ne pas avoir de salle de classe à la réouverture des écoles à cause de la destruction de leurs salles de classe. Et des maladies mortelles dont la rougeole continuent de sévir dans la région.

Pour répondre aux besoins des enfants et des femmes, l'Unicef a lancé un appel de fonds pour l'action humanitaire en faveur des enfants en RDC qui s'élève à deux cent soixante-deux millions de dollars. Au 15 mai, seulement cinq et demi millions de dollars avaient été reçus et vingt-huit millions de dollars avaient été reportés de l'année précédente, ce qui laisse un déficit de financement de plus de deux cent vingt-neuf millions de dollars, soit 87 %. Depuis la fin de l'année dernière, près de deux cent mille personnes ont fui les territoires de Djugu, Mahagi et Irumu et ont trouvé refuge au sein des communautés d'accueil et des sites de déplacement extrêmement surpeuplés à Bunia, la capitale de la province de l'Ituri et dans ses environs.

Blandine Lusimana

LÉOPARDS FOOTBALL

Martin-Yves Angha attend sa première convocation

Né à Zurich en Suisse d'un père congolais, le défenseur central Martin-Yves Angha de Fortuna Sittard aux Pays-Bas se voit bien porter le maillot des Léopards de la RDC.

La sélection de football de la République démocratique du Congo (RDC) semble devenir de plus en plus attrayante. Et elle attire de plus en plus des joueurs binationaux, des footballeurs nés surtout en Europe des parents ou d'un conjoint congolais. Après l'aspiration exprimée récemment de l'arrière et ailier gauche belgo-congolais BoliBolingoli du Celtic de Glasgow de porter le maillot des Léopards de la RDC, le défenseur suisse de souche congolaise Martin-Yves AnghaLötshcher (26 ans), de Fortuna Sittard en Première division aux Pays-Bas, vient lui aussi manifester son désir de jouer pour le pays d'origine de son père, lui qui est né d'une mère suisse, et pourrait tout aussi bien être appelé par l'équipe de la Suisse.

Aussi suit-il avec intérêt l'évolution du football congolais. « J'essaye de le suivre autant que possible. Je sais qu'ils ont des joueurs très bons et très talentueux. Je garde toujours un œil sur l'équipe et comment ils s'en sortent. Il est sûr que c'est quelque chose auquel je pense, et ce serait un honneur pour moi. Si je peux le faire, bien sûr, pourquoi pas ? » a-t-il déclaré lors d'une entrevue avec la Team Africa. Et d'ajouter : « Je suis moitié-moitié donc une partie de mon cœur vient de Suisse et l'autre partie de mon cœur vient du Congo. Quel que soit le choix, je crois que je représenterais l'un ou l'autre avec beaucoup d'honneur et j'en serais très fier. »



Martin Angha

Martin-Yves Angha n'a, cependant, pas encore été contacté pour intégrer les Léopards. « Non. Je n'ai pas encore été approché. Nous verrons ce qu'il se passera. Pour le moment, j'essaye de me concentrer sur mon football avec mon équipe et jouer autant de matches que possible et d'être performant. Je pense que tout le reste viendra naturellement », a laissé entendre le joueur de Fortuna Sittard qui connaît quelques joueurs congolais. « J'en connais quelques-uns. Je connais deux gardiens. Fayulu et Kiassumbua. Ils sont aussi nés en ont grandi en Suisse et j'ai joué avec eux. Je connais aussi Chadrac Akolo qui jouait en Suisse. Je connais d'anciens joueurs comme Afobe. Nous étions ensemble à Arsenal », a-t-il affirmé.

Martin-Yves Angha a hâte, non seulement de jouer pour la RDC, mais aussi d'effectuer son premier voyage au pays de ses racines. « Je dois dire que c'est l'un de mes rêves que je veux réaliser dans un futur proche, c'est sûr. J'ai envie de voir d'où vient mon père. Où se trouve le reste de ma famille, découvrir toute la

culture et l'expérience et c'est quelque chose que j'aspire à faire », a-t-il signifié. Né le 22 janvier 2012 à Zurich en Suisse, le défenseur central Martin-Yves Angha a joué pour Grasshopper Zurich, FC Zurich et Arsenal de Londres dans la catégorie juniors, avant de faire ses débuts à Arsenal en 2012 où il n'a fait que deux apparitions avant d'être transféré à Nuremberg en Allemagne pour la saison 2013-2014 où il a disputé 15 matches. Ensuite, il a joué successivement pour Munich 1860 en Allemagne (17 apparitions entre 2014 et 2015), FC Saint Gall (47 matches et un but entre 2015 et 2017) et FC Sion (18 matches entre 2017 et 2019). Cette saison, il a disputé 18 matches, marqué un but et délivré trois passes décisives avec Fortuna Sittard, avant l'interruption du championnat à cause de la pandémie de la covid-19. Et Fortuna Sittard a assuré son maintien en Eredivisie (D1 hollandaise) en occupant la quinzième sur dix-huit clubs. International suisse depuis ses 15 ans jusqu'aux Espoirs, il est donc disposé à jouer pour la RDC.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Les supporters de Bukavu Dawa dénoncent une relégation injuste

L'OC Bukavu Dawa du Sud-Kivu est relégué en Ligue 2 nationale au terme de l'homologation du classement du championnat de la Ligue nationale de football (Ligue 1) à la suite de l'arrêt définitif des compétitions de football sur toute l'étendue du territoire national par la Fécofa à cause de la pandémie de covid-19. Les supporters du club noir et blanc de Bukavu crient à l'injustice.

L'homologation du classement de la 25e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) par la Fédération congolaise de football association (Fécofa) continue de susciter des réactions. Après les contestations de la direction de la jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi, l'Olympique club Bukavu Dawa du Sud-Kivu, relégué en Ligue 2 à la suite de cette homologation du classement après la suspension du championnat national dès la manche aller, est aussi victime d'injustice de la part de la Linafoot et de la Fécofa.

Le comité des supporters du club a appelé la coordination de l'OC Bukavu à retirer l'équipe du championnat de la RDC et l'affilier dans un pays étranger. Ceci a été proposé après une réunion entre le comité de soutien du club et celui des supporters du club de Bukavu afin d'évaluer la suspension définitive

de la saison 2019-2020 par la Fécofa. Dans leur déclaration, les supporters ont exprimé leur vif regret après la décision de relégation de leur club en division inférieure alors que Bukavu Dawa disposait, selon eux, de toutes ses chances de maintien dans l'élite du football national. « Une compétition qui n'est pas allée à terme ne permet pas cette saison de dégager un classement fiable, car toutes les équipes n'avaient pas livré le même nombre des matches. Certaines ont livré 18, d'autres 19, 20, 21, 22, et même 25. En ce qui nous concerne, nous restions avec 8 matches à disputer, soit 24 points à pourvoir et donc notre sort n'était pas encore scellé. Notre désolation est totale du fait que l'injustice avec laquelle cette décision a été prise n'avait qu'un seul objectif: favoriser certains clubs », ont dénoncé les supporters du club sud-kivutien. Pour eux,



Bukavu Dawa

même les 15 points accordés à leur club dans le classement définitif ne correspondent pas à la prestation de leur club de cœur avant l'arrêt du championnat, le 16 mars, par la Fécofa à cause de la pandémie du coronavirus. Le comité de soutien et celui des supporters de Bukavu Dawa crient ainsi à l'injustice contre leur club, brandissant la me-

nace de retrait de la Linafoot. Ils rappellent le litige entre Bukavu Dawa à l'AS Dauphin Noir de Goma, toujours en cours, selon eux. Dans la plainte sur ce dossier, Bukavu Dawa accusait le club de Goma d'avoir aligné des joueurs non qualifiés lors du match aller perdu par zéro but à un. Le club noir et blanc de Bukavu devrait, pour les sup-

porters, bénéficier d'un forfait, mais apparemment, ledit litige n'aurait jamais été tranché. La coordination des fans des Corbeaux du Sud-Kivu réclame que la Fécofa revienne sur sa décision et remette Bukavu Dawa dans ses droits de disputer la Ligue 1 la saison prochaine.

M.E

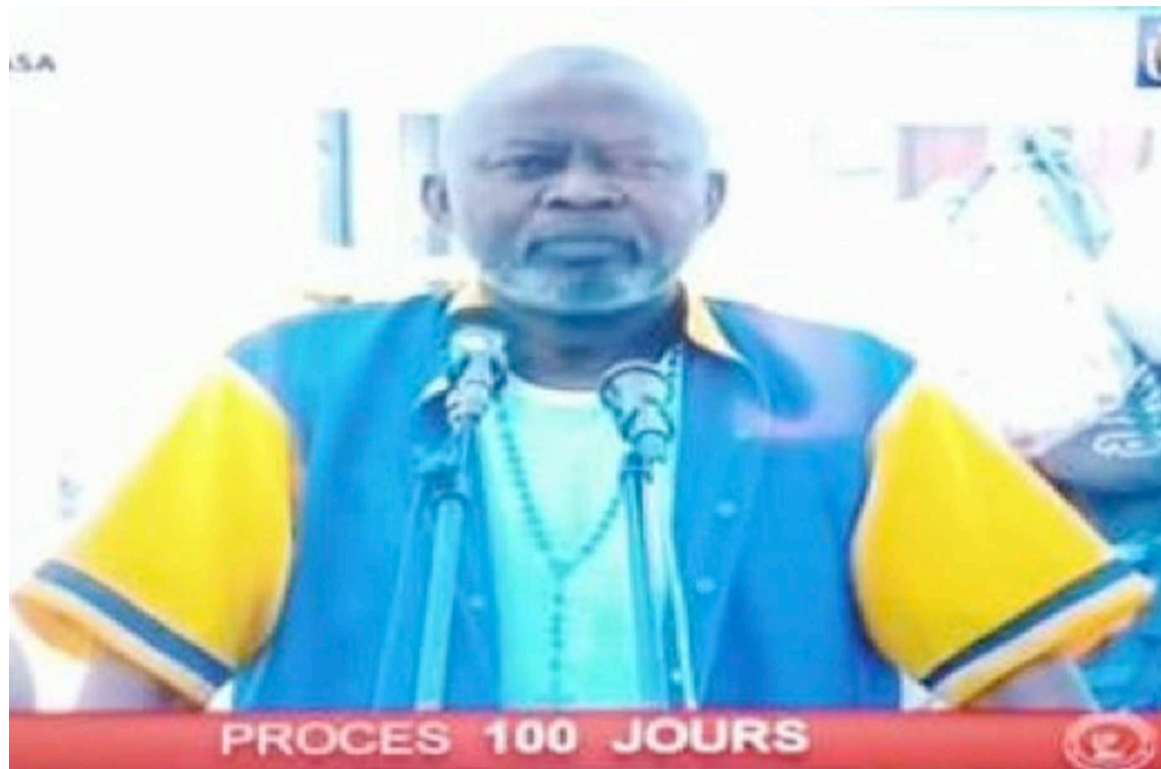
PROCÈS 100 JOURS

Vital Kamerhe menace de « brûler la case »

Le directeur de cabinet « empêché » du chef de l'Etat et accusé principal dans cette affaire brandit la menace de « mettre le feu » si sa femme, Hamida Shatur Kamerhe, venait à être convoquée à comparaître.

« Je vais mettre le feu », a dit le directeur de cabinet « empêché » du chef de l'Etat, Vital Kamerhe, au cours de l'audience du 25 mai 2020 à la prison centrale de Makala, dans le cadre du procès de 100 jours de Félix Tshisekedi. Le leader de l'Union pour la nation congolaise et partenaire de Félix-Antoine Tshisekedi dans la coalition au pouvoir a ainsi réagi face à la requête de la partie civile de voir devant la barre l'épouse de la pièce maîtresse dans cette

« Les témoins ne sont appelés qu'en fonction des besoins de l'instruction sur la base des pièces »,



Vital Kamerhe pendant l'audience à la prison centrale de Makala/Adiac

affaire.

Toute la partie Vital Kamerhe s'est inscrite dans cette logique parce que ses avocats se sont également opposés à la com-

parution d'Hamida Shatur. « Les témoins ne sont appelés qu'en fonction des besoins de l'instruction sur la base des pièces », ont-ils réagi, après que

les avocats de la République ont demandé que soit entendue comme témoin Hamida Shatur. Ils entendent, en effet, par témoin « celui qui a vu, a connu

les faits ou dispose d'une information pour le dossier ».

En réaction à cette menace de Vital Kamerhe, l'avocat de la République lui a fait savoir que le parquet général a retenu des extraits bancaires pour lesquels il voudrait interroger Hamida Shatur, mais aussi sa fille Soraya Mpiana. Il appartiendrait donc au juge de décider qui appeler à comparaître au procès. Pour la partie civile, il y a eu des faits démontrés contre des membres de la famille de Vital Kamerhe dans le cadre de cette affaire dont le procès a connu son deuxième jour d'audience à la prison centrale de Makala. Notant que l'épouse de Vital Kamerhe a déjà déposé au parquet, l'avocat de la République pense que chacune des personnes appelées permettra au juge de se faire une idée sur ce qu'il doit juger.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL-TRANSFERT

Xavier Mbuyamba sur le point de quitter Barcelone

Le jeune binational Xavier Mbuyamba pourrait quitter le centre de formation de Barcelone cet été afin de percer ailleurs, laisse comprendre son agent Carlos Barrios.

Pensionnaire de La Masia (Centre de formation du FC Barcelone), le prometteur défenseur central néerlandais d'origine congolaise, Xavier Mbuyamba (18 ans, 1m95), pourrait quitter la Catalogne cet été et chercher à s'épanouir ailleurs. Selon son agent, il est difficile aujourd'hui aux jeunes issus de La Masia d'intégrer l'équipe fanion, car la direction du Barça pense beaucoup plus à recruter à l'extérieur plutôt qu'à propulser les jeunes de son centre. Lié au club jusqu'à en juin 2023, Xavier Mbuyamba ne ferait en plus pas partie d'un petit nombre des jeunes que l'on pourrait propulser au groupe professionnel tels Carles Aleña, Marc Cucurella (le Barça devrait activer la clause de rachat pour le joueur de Getafe), Iñaki Peña, Monchu ou encore Alex Collado alors que la pépite Ansu Fati devrait de son côté continuer son apprentissage entre l'équipe première et la réserve.

Ancien de Maastricht aux Pays-Bas où il est né le 31 décembre 2001, Xavier Mbuyamba pourrait même quitter l'Espagne. Selon son agent Carlos Barrios intervenant sur Voetbal International, le jeune géant défenseur central -qui a disputé la Youth League sous les couleurs Blaugrana- est suivi par plusieurs autres



Xavier Mbuyamba

grands clubs européens. « Pratiquement tous les clubs importants se sont renseignés sur Xavier. Le Real Madrid est là. C'est un club sérieux au niveau de la formation. Mais ce serait un changement délicat (de passer du Barça au Real Madrid). La Juventus et l'Inter sont aussi intéressés, tout comme les meilleurs clubs d'Allemagne et d'Angleterre. Chelsea a les meilleurs atouts. Bien sûr, nous en avons longtemps dis-

cuté l'année dernière. Chelsea a fait une présentation fantastique. Il y règne une atmosphère de football unique. Vous vous asseyez immédiatement avec les joueurs de la première équipe pendant le déjeuner et le club a défini un plan très ambitieux pour Xavier. Ils pensent vraiment que dans un an ou deux ans, il peut faire partie de l'équipe première. Frank Lampard a bien sûr déjà prouvé qu'il n'a pas peur de jouer avec de jeunes joueurs. Être dans la formation de départ à Chelsea à l'âge de 20 ans serait bien sûr formidable », a déclaré l'agent Carlos Barrios à Voetbal International dont les propos ont été relayés par Foot Mercato.

Et il a fait voir quant à la difficulté des jeunes de La Masia d'éclorre : « L'ambiguïté est énorme. Une nouvelle élection présidentielle arrive et il se pourrait que de nombreuses nouvelles personnes rejoignent le conseil d'administration. Sur le plan politique, c'est très agité, et sur le plan sportif, il y a beaucoup de divisions. Quand vous voyez que même Ansu Fati pourrait être prêté... Comment pouvez-vous percer en tant que talent ? »

Martin Engimo

Birmingham se sépare de Maghoma



Jacques Maghoma

Le milieu international relayeur congolais Jacques Maghoma (32 ans) ne va pas continuer son aventure avec Birmingham City FC. La direction des Blues de Birmingham a demandé au Congolais de trouver un autre club après l'expiration de son contrat avec le club évoluant en Championship (D2 anglaise). Son contrat ne sera donc pas renouvelé après cinq ans passés dans ce club. Jacques Maghoma a au total disputé 180 matchs sous les couleurs des Blues, et inscrit 21 buts en cinq saisons.

En 2018, rapporte-t-on, il a obtenu le prix du joueur de la saison 2017-2018 à Birmingham. A la suite des blessures et autres pépins physiques, il n'a disputé que 21 matchs dont 12 entrées en jeu comme remplaçant. Né à Lubumbashi le 23 octobre 1987, Jacques Maghoma a été junior de Tottenham, à Burton Albion FC, avant de jouer pour Sheffield Wednesday et ensuite intégrer Birmingham. Il compte 25 sélections avec les Léopards de la RDC qu'il fréquente depuis 2010.

M.E

MUSIQUE

Kévin Mbouandé Mbenga désigné ambassadeur de la marque Primus

Le patron de l'orchestre Patrouille des stars, Kevin Mbouandé Mbenga, a été fait ambassadeur de la marque Primus le 22 mai, au siège des Brasseries du Congo, à Brazzaville.

C'est un contrat d'exclusivité de l'image de Kévin Mbouandé et de Patrouille à travers la marque Primus. Cet accord gagnant-gagnant va permettre à l'artiste et à son groupe d'accompagner Primus dans différentes activités culturelles et sportives. Pour le responsable marketing des Brasseries du Congo, Ghislain Tchicaya, Kévin est parmi les artistes congolais les plus célèbres du pays. Sa musique et notamment ses deux genres musicaux, la rumba et le ndombolo enflamment les Congolais, a-t-il déclaré.

Ghislain Tchicaya a aussi fait savoir que ce choix montre également que l'artiste a du talent. Il est resté fidèle aux Brasseries du Congo et a remporté plusieurs prix, entre autres, le prix Tam-tam d'or en 2010 avec sa chanson «Tonton partout partout», meilleur album en 2016 au Sanza de Mfoa, meilleur artiste Sanza



Kévin Mbouandé et Yves Makaya, secrétaire général de Brasco signant le contrat DR

de Mfoa en 2017, meilleur artiste studio 210 de télé Congo 2017 - 2018, meilleur artiste congolais Pool Malebo 2018, meilleure chanson «Le papa le papa» la même année.

L'image de Kévin Mbouandé sera utilisée dans les campagnes de communication de Primus : pos-

ters, affiches publicitaires, télévision et radio.

« Pour nous, c'est l'artiste qui doit nous accompagner. Kévin Mbouandé est ambassadeur officiel mais, de manière ponctuelle, nous continuerons à travailler avec tous les artistes en fonction de notre calendrier d'activités.

Nous sommes déjà en pourparlers avec d'autres artistes. », a-t-il indiqué, tout en annonçant une chanson que l'artiste va réaliser en partenariat avec les Brasseries du Congo.

Le secrétaire général de Brasco, Yves Makaya, a signifié que la société continue à soutenir la

culture congolaise à travers ses artistes musiciens, malgré la situation économique difficile que traverse le pays. « Nous devons marcher dans ce partenariat main dans la main; c'est un mariage que nous avons scellé », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le patron de Patrouille des stars a remercié les Brasseries du Congo pour cette marque de confiance. « C'est un partenariat trop sûr pour l'orchestre; nous serons fidèles avec Primus à vie, trois fois filtrée, trois fois goût, trois fois bonne. », a promis l'artiste.

Signalons qu'en dehors de Kévin Mbouandé, la Brasco a signé des contrats avec d'autres artistes de la place. C'est depuis 2002 que les Brasseries du Congo ont choisi la musique comme vecteur de communication pour soutenir les artistes.

Bindika Rosalie

ATHLÉTISME

La fédération nationale énumère les priorités à la reprise

Dans son message adressé à la famille d'athlétisme, Jean Baptiste Ossé a souligné l'engagement de la fédération congolaise à poursuivre son travail dans le strict respect du déconfinement progressif décrété par le gouvernement.

« Nous mettons tout en œuvre pour réorganiser le calendrier national de quelques activités majeures dès que les conditions sociales seront favorables à la pratique sportive », a déclaré le président de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA). Selon Jean Baptiste Ossé, la poursuite de la stratégie de développement passera par l'introduction des clubs d'athlétisme à l'école, dans le cadre, a-t-il justifié, de l'élargissement de la base des pratiquants pour favoriser la détection des talents.

La FCA s'engage dans la recherche des moyens nécessaires pour l'organisation du stage de formation des entraîneurs à Owando dans le département de la Cuvette. La fédération a ciblé parmi les défis à relever, dès que les conditions sociales seront favorables à la pratique du sport, l'organisation des championnats nationaux, du semi-marathon international de Brazzaville, la tenue de la session du conseil fédéral préparatoire à l'assemblée générale ordinaire de la FCA et l'assemblée générale électorale.

Le président de la FCA a, par ailleurs, informé que la World athletic en collaboration avec la Fondation internationale d'athlétisme a lancé un fonds de 500.000 dollars pour soutenir les athlètes professionnels en difficulté financière en raison de la pandémie du coronavirus. Selon lui, les athlètes concernés sont ceux qui avaient réalisé les minima des Jeux olympiques et qui ne bénéficient pas d'une bourse olympique ou de leur Etat. « En parcourant les critères de sélection, nos athlètes n'ont pas la chance de bénéficier de cette aide », a-t-il regretté.

Jean Baptiste Ossé a, en outre, affirmé que le traitement du dossier de la dividende olympique d'athlétisme par World athletics a été reporté au 15 août prochain. Un autre calendrier de la soumission, a-t-il ajouté, a été publié. « Nous sommes tenus de reprendre notre dossier qui était déjà envoyé », a-t-il précisé.

Il a enfin rappelé les activités annulées à cause de la pandémie du coronavirus en s'appuyant notamment sur le circuit des meetings africains « Athletics Tour 2020 » qui était initialement prévu le 30 mai à Brazzaville. Il n'a non plus oublié le cross country de Lomé prévu pour le début du mois d'avril et les championnats du monde d'athlétisme U-20 de Nairobi au Kenya. « Cette série d'activités est en étude pour leur reprogrammation par la World athletics et la Confédération africaine », a-t-il précisé.

Notons que les Jeux olympiques de Tokyo 2020 ont été repoussés du 23 au 8 août 2021. Une période supplémentaire de qualification est prévue dans la période allant du 1er décembre 2020 au 31 mai 2021. Les championnats du monde prévus pour 2021 ont été aussi repoussés du 15 au 24 juillet 2022 à Oregon aux Etats-Unis. Les championnats d'Afrique d'Alger ont connu aussi un report. Ils sont envisagés pour mai-juin 2021 alors qu'ils étaient prévus pour 2020. Les Jeux de la francophonie sont aussi reportés.

James Golden Eloué

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU CONGO

Les ménages dénoncent des irrégularités sur les factures du mois de mars

Depuis quelques jours, la société publique distribue à ses clients des factures correspondant à la consommation du mois de mars. Mais, de nombreux chefs de ménages interrogés font état d'une surfacturation avec les mêmes montants que ceux des factures du bimestre janvier-février.

Un chef de famille, Edouard Kali-Tchikati, vient de recevoir une facture du seul mois de mars, mais n'arrive pas à comprendre pourquoi le montant est identique à celui des deux mois précédents. Pour ce client de l'Énergie électrique du Congo (E²C), la facture de mars n'est pas fiable étant donné que l'index de la période de consommation n'avait pas été prélevé.

C'est la même ambiance chez Marc Eugène Bekondji qui devrait payer la facture de 41135 francs CFA, quasiment le même montant de la facture de janvier-février. Le sexagénaire ne fait aucun doute que la facture est entachée d'irrégularités. « La facture de janvier-février est déposée début mars et non au début février car, le dernier index du bimestre est relevé à partir du 20 février. (...) Pour justifier leur raisonnement, il devrait passer relever les index, le 20 avril, pendant le confinement avant de déterminer la moyenne pour la facture de mars », a-t-il estimé.

Les témoignages d'Edouard Kali-Tchikati et de Marc Eugène Bekondji sont loin d'être des cas isolés. Plusieurs autres personnes contactées ont rapporté des irrégularités sur leurs factures

concernant le montant à payer et la période de consommation tantôt février-mars tantôt mars. Ces ménages ne savent plus à quel saint se vouer.

« Au secours !!! L'Observatoire congolais des droits des consommateurs. Nous payons un bimestre à 23000 francs CFA, un mois aussi (la moitié du bimestre) toujours 23000 francs CFA. Est-ce normal ? Mais, est-ce que le mois de février n'est pas déjà payé ? Ne va-t-on pas le payer deux fois ? Bimestre janvier-février et bimestre février-mars 2020 ? », a décrié Edouard Kali-Tchikati.

Réagissant à ce sujet, le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs, Mermans Babounga Ngondo, a dit recevoir les mêmes plaintes concernant la facturation de mars 2020. « Nous avons relevé comme la plupart des consommateurs l'incohérence transcrite sur les factures en cours de distribution. En effet, ces factures font clairement apparaître la période de mars pour un montant équivalent à une facturation bimensuelle », a-t-il mentionné.

Le débat sur la facture de l'électricité a surgi en pleine crise sanitaire de Covid-19, après que les autorités avaient annoncé, le 10 avril dernier, la gratuité de l'eau et de l'électricité pour tous les ménages sur l'ensemble du pays pendant la période de confinement. Cette gratuité couvre normalement les mois d'avril et de mai. Selon Mermans Babounga Ngondo, la société d'électricité aurait accepté de discuter afin de corriger les incohérences et le traitement des prochaines factures.

Notons que dans le budget rectificatif 2020, au niveau des charges communes, l'Etat congolais a prévu cinquante milliards de francs CFA pour tenir compte des effets négatifs induits par le coronavirus. Cette somme couvrira les dépenses liées, entre autres, aux secteurs de l'eau, de l'électricité et du téléphone.

La Rédaction

« Nous avons relevé comme la plupart des consommateurs l'incohérence transcrite sur les factures en cours de distribution. En effet, ces factures font clairement apparaître la période de mars pour un montant équivalent à une facturation bimensuelle »